

– RAPPORT D'ÉTUDE –

Quel développement industriel en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Dynamiques à l'œuvre et focus sur des secteurs clés



Un partenariat Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Agences d'urbanisme – CCI PACA
au service de la connaissance et de l'action publique



AVRIL 2023

Noms et contacts des contributeurs

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sophie TASQUÉ stasque@maregionsud.fr
CCI Nice-Côte d'Azur (CCI-NCA)	Marc MORVANY marc.morvany@cote-azur.cci.fr
	Jonathan GABILLARD
	Jean-François MICHEL jean-francois.michel@cote-azur.cci.fr
CCI du Var	Joanin MAILHAN joanin.mailhan@var.cci.fr
	Sylvie PARCINEAU sylvie.parcineau@var.cci.fr
Agence d'urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM)	Mathilde DELAHAYE
Agence d'urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var (AUDAT)	Marion BAGNIS bagnis@audat.org
L'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix Durance (AUPA)	David LOLO
L'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)	Laure BIGOURDAN laure.bigourdan@aurav.org

Cette étude a été réalisée par le service Connaissance du territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau régional des CCI et des agences d'urbanisme.

Elle s'inscrit dans la convention partenariale « Observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales » qui réunit, à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les principaux acteurs de l'observation et de l'analyse économique territoriale.

Fondée sur les principes de la mutualisation des données et des expertises et la production de données économiques nouvelles, cette convention partenariale s'inscrit dans une démarche d'observation territoriale et d'aide à la décision.

Photo de couverture : © Photothèque Microsoft



Sommaire

Noms et contacts des contributeurs.....	2
SYNTHÈSE.....	4
1. Une lente érosion de l'industrie en France et en région	6
1.1 La désindustrialisation en France.....	6
1.2 Provence-Alpes-Côte d'Azur : une région historiquement moins industrielle.....	8
1.2.1 Une division par deux du poids de l'industrie	8
1.2.2 Un recul de l'industrie moins marqué à partir des années 2000	8
2. L'industrie aujourd'hui en région : un poids faible au niveau régional mais des spécificités territoriales	10
2.1 Une région moins industrialisée	10
2.2 Une activité industrielle inégalement répartie sur le territoire	13
2.3 Les spécificités du tissu industriel régional	14
2.4 Des secteurs industriels à forts enjeux en région	17
3. Les enjeux industriels régionaux vus par ses acteurs	19
3.1 L'industrie navale : une industrie dynamique en mal de visibilité	20
3.2 Le secteur de l'aéronautique et du spatial : la région en pointe sur les activités de réparation et de maintenance	24
3.3 L'industrie agroalimentaire : une dynamique globale qui cache des fragilités structurelles.....	31
3.4 L'industrie chimique : parfumerie, cosmétique et huiles essentielles comme fer de lance.....	36
Liste des figures	45

SYNTHÈSE

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - service Connaissance du territoire, le réseau régional des CCI et celui des agences d'urbanisme. Il se compose de cette présente synthèse et d'un diaporama de restitution de l'ensemble des entretiens et focus groups menés sur une sélection de secteurs économiques¹.

Le premier objectif de cette étude a visé à constituer un état des lieux synthétique de l'industrie régionale et à préciser le positionnement industriel de la région dans le contexte plus large de la désindustrialisation en France.

Historiquement moins industrielle que la plupart des autres régions – rappelons qu'à la fin des années 1960 l'emploi industriel n'y occupe que 20 % de l'emploi total contre le double pour les Hauts-de-France ou la région Grand-Est –, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste aujourd'hui une région faiblement industrielle si l'on en juge par le nombre de ses emplois industriels ou la part qu'elle représente dans l'emploi industriel total en France (autour de 5 %).

Ce qui caractérise toutefois la région est sa capacité à mieux résister à l'érosion de la capacité industrielle que la moyenne nationale. Depuis 30 ans, l'industrie régionale résiste mieux et si le mouvement général de désindustrialisation y est aussi visible, il est moins important qu'au niveau national. Mieux, sur la dernière décennie, on note une résistance, voire une croissance sur une période récente de l'emploi industriel (+1,7 % entre 2016 et 2019).

Si la région ne présente pas d'empreinte industrielle particulièrement marquée comme d'autres régions françaises, certaines activités industrielles y sont surreprésentées et contribuent à façonner une image industrielle à certains territoires régionaux. La région possède ainsi des territoires d'industrie importants, avec des acteurs majeurs, régionaux, nationaux ou internationaux. Le cas du raffinage en est l'exemple type avec un quart de la capacité de traitement nationale situé dans notre région.

Mais quatre secteurs ont plus particulièrement retenu l'attention : la construction aéronautique et spatiale ; la construction navale ; la chimie, fine ou organique et l'agroalimentaire qui ont des activités qui rayonnent bien au-delà des frontières, qu'elles soient régionales ou nationales et qui, sur des territoires d'industrie, peuvent être des secteurs industriels moteurs.

Le second objectif de ce travail a donc consisté à observer plus finement ces grands secteurs marqueurs de l'industrie régionale au travers de la mesure de leur poids économique, de leur dynamisme ; en comparaison avec les autres régions françaises ayant des profils similaires.

Il en ressort, globalement, une position intermédiaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle peut être une région motrice, dans la construction navale par exemple, ou plus faiblement présente, comme dans l'agroalimentaire. Mais pour les autres secteurs, elle se place le plus souvent dans le premier tiers des régions métropolitaines et enregistre sur la période 2006-2020 des dynamiques assez hétérogènes.

Pour aller plus loin que les seules statistiques, l'analyse de ces quatre grands secteurs s'est ensuite poursuivie par une analyse qualitative spécifique avec comme objectif de faire remonter des entreprises leur sentiment d'appartenance à une filière, leur vision de celle-ci, leurs besoins et attentes et pour

¹ Accessible sur le site <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>

évaluer les atouts et les faiblesses de notre région en termes d'attractivité et de soutien au développement.

Il ressort de cette série d'entretiens et d'ateliers thématiques que les secteurs étudiés renvoient à des « écosystèmes » diversement constitués et diversement reconnus comme tels par les acteurs rencontrés. Si les entreprises des secteurs de l'industrie navale et de l'aéronautique se sentent globalement appartenir à une filière, à un réseau d'acteurs assez bien structuré, c'est beaucoup moins le cas pour le domaine du spatial qui semble plutôt constitué d'entités très éclatées ou pour la chimie verte qui, selon les acteurs interviewés, n'existerait pas en tant que filière en région.

Le manque de visibilité de chacun des secteurs ou de chacune des filières, à l'extérieur du territoire régional, en lien avec l'image peu industrielle de la région, a été évoqué par presque tous les acteurs rencontrés. Le besoin de fédérer, de structurer et de faire rayonner les filières à l'extérieur est ainsi apparu comme une véritable attente.

Les entreprises ont fait également état de difficultés communes mais d'ampleur inégale : des difficultés de formation et de recrutement soulignées par tous les acteurs, un manque d'offre de logements abordables et plus globalement le coût élevé de la vie en région identifié comme un frein au recrutement, et ce même pour des postes qualifiés et bien rémunérés comme dans les secteurs de l'aéronautique ou du naval. A également été souligné le problème des transports et de l'accessibilité, particulièrement pour les entreprises du secteur de la construction navale, ce qui peut ramener à des problématiques plus locales.

Selon la taille des entreprises rencontrées, les dispositifs de financement et d'accompagnement régionaux sont assez clairement identifiés, jugés nombreux et sont positivement appréciés. C'est le cas notamment du Parcours Sud Industrie 4.0. Les petites structures ont une problématique spécifique dans le financement de l'innovation et pour dépasser la phase de prototypage et passer « la vallée de la mort ». Le manque de coordination et de complémentarité entre les différents dispositifs publics existants a toutefois été évoqué, venant limiter l'accès à ceux-ci notamment pour les petites structures ou les entreprises des services à l'industrie qui peuvent être « oubliés » par les différents dispositifs.

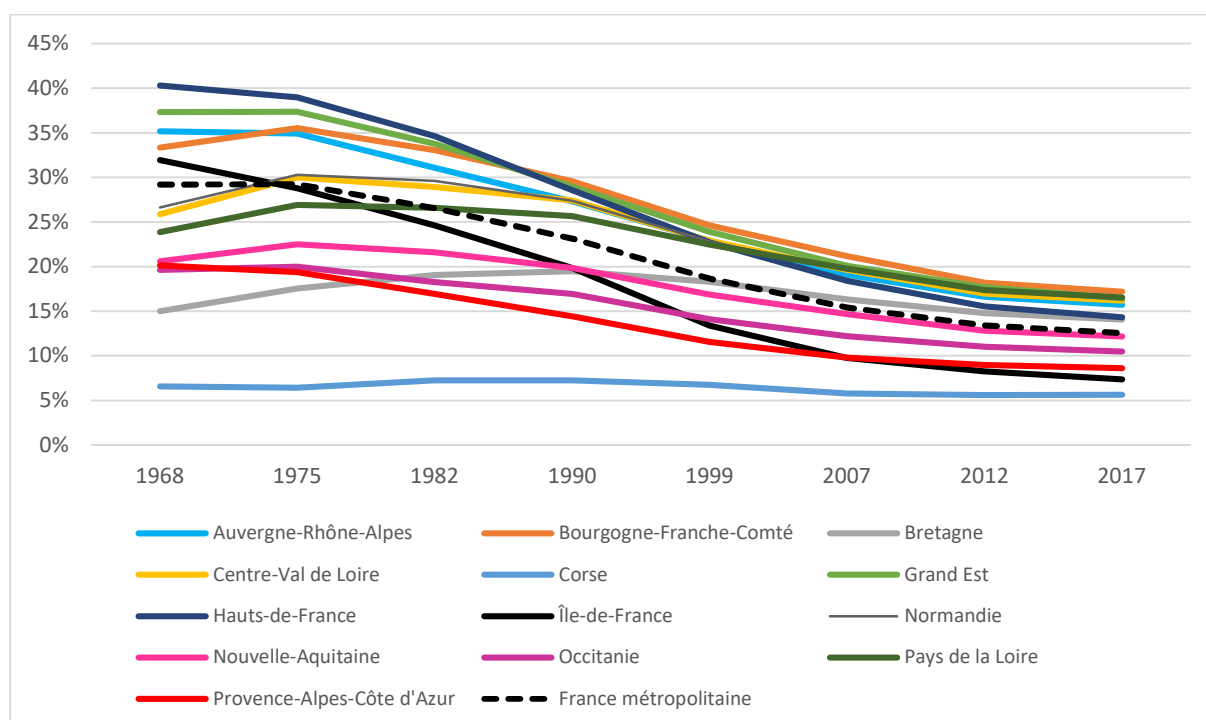
1. Une lente érosion de l'industrie en France et en région

1.1 La désindustrialisation en France

La France est parmi les grands pays industrialisés celui qui a subi la plus forte désindustrialisation durant les dernières décennies. En l'espace de quarante ans, la France a perdu près de deux millions d'emplois industriels entraînant un fort recul de la part de l'industrie dans l'emploi total : de 30 % au début des années 1970, celle-ci est descendue à 13 % en 2017, son plus bas niveau². La part de l'industrie dans le PIB a ainsi reculé de 10 points sur la même période pour s'établir à 13,4 % en 2018, contre 25,5 % en Allemagne, 19,7 % en Italie, ou encore 16,1 % en Espagne.

Toutes les régions françaises n'ont pas été exposées de la même façon à ce recul de l'industrie. Ce recul a été particulièrement marqué dans les régions historiquement les plus industrielles, c'est-à-dire dans les Hauts-de-France, le Grand-Est ou encore en Bourgogne-Franche-Comté. Dans la région Hauts-de-France, la part de l'emploi industriel est passée de 40 % en 1968 à 14 % en 2017 ; en région Grand-Est, de 37 % à 16 % et de 35 % à 17 % en région Bourgogne-Franche-Comté (Figure 1). Si ces régions ont été les plus exposées aux destructions d'emplois industriels, celles-ci, à l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté, concentrent encore aujourd'hui une part importante de l'emploi industriel français (Figure 6).

Figure 1 – Part de l'industrie dans l'emploi entre 1968 et 2017



Source : Insee, population active occupée 25-54 ans.

² En 1968, la France comptait près de 5,3 millions d'emplois industriels contre 3,2 millions en 2022.

Si les pertes d'emplois industriels sont souvent associées aux délocalisations vers des pays à bas coûts, les nombreux travaux consacrés à la compréhension des causes du processus de désindustrialisation ont montré qu'il était plutôt la combinaison de plusieurs facteurs auxquels tous les pays industrialisés ont été confrontés. L'augmentation de la productivité via notamment la mécanisation et la robotisation est un élément qui a fortement joué. À ces gains de productivité, globalement associés au progrès technique, s'est ajouté un autre facteur, celui de l'externalisation.

Alors que jusqu'au milieu des années 1970, une grande partie des fonctions supports de l'activité industrielle étaient internalisées, et comptabilisées statistiquement comme emplois industriels, ces activités ont été progressivement externalisées vers une gamme sans cesse élargie de services (nettoyage, logistique, comptabilité, commercialisation, recherche-développement, ...). Ce phénomène massif, qui joue désormais un rôle croissant dans la production de l'industrie manufacturière amont, n'est pas sans conséquences dans l'estimation du poids de l'industrie dans l'économie. Pour une plus juste estimation du poids de l'industrie, à l'échelle nationale mais aussi locale, il rend nécessaire, comme on le voit plus loin pour la région, le recours à des périmètres statistiques plus larges englobant une partie des services liés à l'industrie.

Selon des estimations récentes, le progrès technique et le recours croissant à l'externalisation seraient responsables, chacun, de près de 30 % des pertes d'emplois industriels sur la période 1980-2007, contre 13 % pour la concurrence internationale. D'autres estimations portant sur la sous-période 2000-2007 indiquent que le phénomène d'externalisation s'est interrompu et soulignent l'influence croissante du progrès technique (65 %) et de la concurrence internationale (28 %). Une étude plus récente de la Banque de France, portant sur la période 1975-2015, met en évidence le rôle prépondérant du progrès technique dans le recul de la part de l'industrie française dans le PIB, qui expliquerait entre 50 % et 85 % de cette baisse³.

D'autres travaux menés en France ont également identifié des causes spécifiques à la France et qui expliqueraient le caractère marqué et constant du décrochage industriel français. Parmi ceux-ci, le mauvais positionnement sectoriel de la France, c'est-à-dire son profil généraliste et de moyenne gamme, la stratégie de ses grands groupes, qui contrairement à l'Allemagne en particulier, ont plutôt eu tendance à délaissé leur production nationale au profit d'une politique massive d'internationalisation et d'investissement direct à l'étranger et enfin, des choix de politique économique guidés par une vision commune aux responsables politiques et experts de l'époque, à savoir l'entrée dans une nouvelle ère post-industrielle, sans industrie et sans usine – une vision largement décrite aujourd'hui comme le mythe de l'avènement d'une économie post-industrielle⁴.

³ Ces travaux sont recensés dans le rapport de France Stratégie. France Stratégie, 2020, *Les politiques industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales*, Rapport pour l'Assemblée nationale.

⁴ Gros-Baltazard M., 2016, *L'avenir productif des territoires industriels, analyse de la diversité des trajectoires économiques locales*. Thèse de doctorat, Université Grenoble-Alpes.

1.2 Provence-Alpes-Côte d'Azur : une région historiquement moins industrielle

1.2.1 Une division par deux du poids de l'industrie

À la fin des années 1960, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est déjà moins industrielle que la plupart des autres régions françaises. L'emploi industriel n'occupe que 20 % de l'emploi total, contre le double pour les régions Hauts-de-France (40 %) ou Grand-Est (37 %). Trois régions sont encore moins industrielles : l'Occitanie et la Bretagne, désormais plus industrialisées que Provence-Alpes-Côte d'Azur, et la Corse.

Comme le pays dans son ensemble, la région n'échappe pas au mouvement général de recul de l'industrie et à la destruction d'emplois industriels dans des proportions également significatives. En l'espace de quarante ans, le poids de l'industrie dans l'emploi y est divisé par deux et passe de 20 % en 1968 à moins de 10 % en 2017 (Figure 1).

1.2.2 Un recul de l'industrie moins marqué à partir des années 2000

Sur une période plus courte (2006-2020), et alors que l'industrie continue de perdre des emplois au niveau national (Figure 2), le rythme de destruction d'emplois industriels ralentit en région, et il demeure en dessous de celui observé au niveau de la France. Sur cette période, la région perd 4 % de ses effectifs industriels (soit 6 250 emplois détruits) contre 15 % au niveau national (soit près de 512 000 emplois détruits).

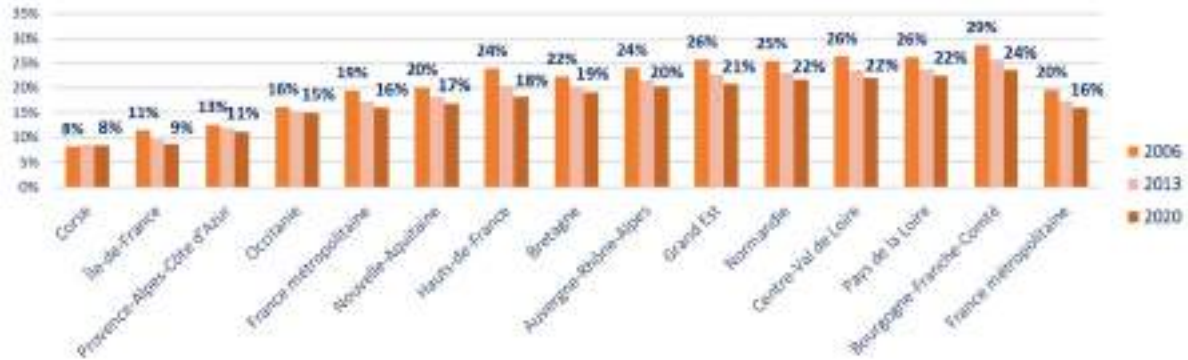
Figure 2 – Évolution de l'emploi industriel en région entre 2006 et 2020

Région	En nombre	En %
Auvergne-Rhône-Alpes	-60 253	-12 %
Bourgogne-Franche-Comté	-49 480	-24 %
Bretagne	-13 478	-8 %
Centre-Val de Loire	-35 527	-21 %
Corse	1 193	23 %
Grand Est	-89 264	-24 %
Hauts-de-France	-85 853	-25 %
Île-de-France	-93 878	-19 %
Normandie	-38 856	-18 %
Nouvelle-Aquitaine	-30 449	-11 %
Occitanie	4 420	2 %
Pays de la Loire	-13 493	-5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-6 246	-4 %
France métropolitaine	-511 164	-15 %

Source : Acoff-Urssaf

Parmi les facteurs explicatifs, la résistance de certains secteurs industriels, par ailleurs plus présents en Provence-Alpes-Côte d’Azur qu’en France, comme les secteurs de l’énergie (eau, gaz, électricité), de la construction aéronautique ou encore celui des composants électriques et électroniques. En 2020, l’industrie ne représente toutefois plus que 11 % de l’emploi contre 13 % en 2006 – en France, la part de l’emploi industriel recule de 20 % en 2006 à 16 % en 2020 (figure 3).

Figure 3 – Part de l’industrie dans l’emploi total (en %)

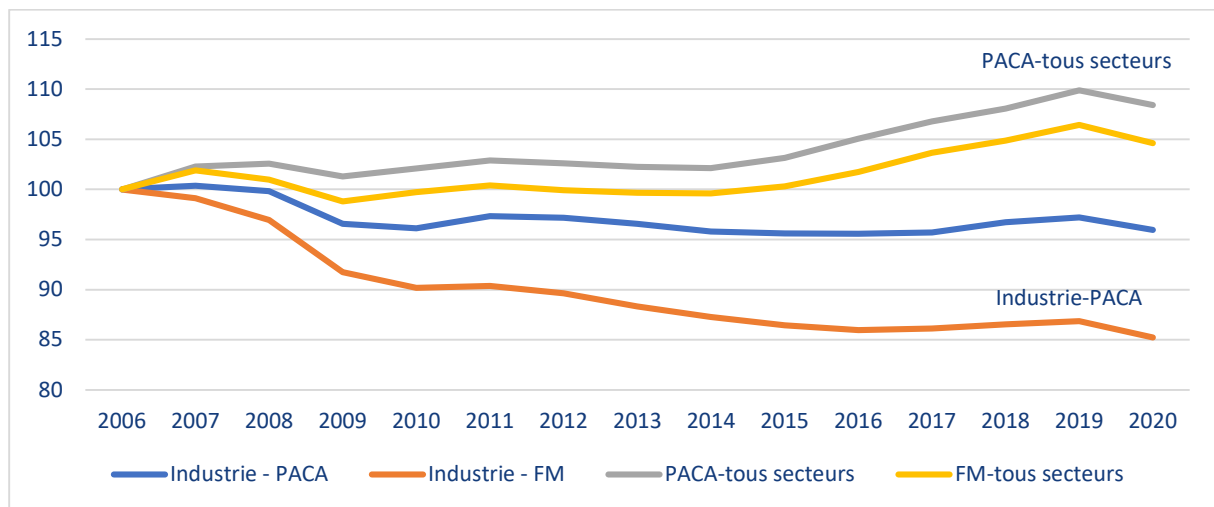


Source : Acooss-Urssaf

Sur cette période, quatre régions continuent d’enregistrer d’importantes destructions d’emplois industriels : la région Hauts-de-France (-24,6 %), la Bourgogne-Franche-Comté (-24 %), le Grand-Est (-24 %) et le Centre Val de Loire (-21 %). À l’inverse, la Corse est celle qui enregistre la plus forte croissance : +23 %, suivie par l’Occitanie (+2 %).

Ces dernières années, on observe encore une résilience plus nette de l’emploi industriel régional. Entre 2016 et 2019, la région a recréé des emplois industriels (+1,7 % contre +1 % en France) et en a détruit, à partir de 2019, dans une proportion moindre qu’en France (-1,3 % contre -1,9 %) – et dans une proportion similaire à celle observée sur l’ensemble du champ de l’emploi salarié à l’échelle de la région.

Figure 4 – Évolution comparée de l’emploi industriel et de l’emploi total en région Provence-Alpes-Côte d’Azur et en France métropolitaine (Base 100 en 2006)



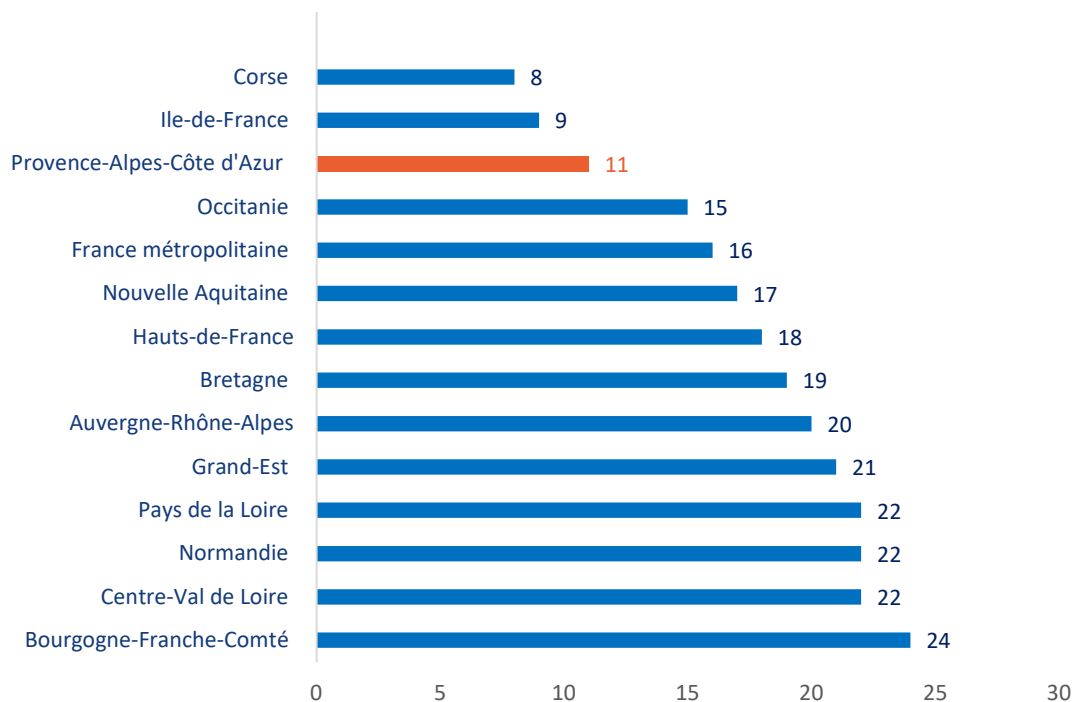
Source : Acooss-Urssaf

2. L'industrie aujourd'hui en région : un poids faible au niveau régional mais des spécificités territoriales

2.1 Une région moins industrialisée

Historiquement moins industrielle que la plupart des autres régions françaises, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur demeure encore aujourd'hui une région faiblement industrielle. En 2020, elle comptabilise un peu moins de 150 000 emplois salariés privés dans l'industrie, ce qui représente 11 % de l'emploi salarié privé contre 16 % en moyenne en France (figure 3) – et près de 154 000 salariés si l'on y ajoute l'emploi industriel dans le secteur public selon le dernier chiffrage de l'INSEE⁵. Elle est ainsi la 11^e région sur les 13 régions de France métropolitaine. Comme on peut le voir sur la figure en compartimentage, son poids dans l'emploi industriel total en France atteint à peine 5,4 %.⁶

Figure 5 – Part de l'industrie dans l'emploi salarié privé en 2020



Source : Acoiss-Urssaf

⁵ Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2021, « Une industrie moins présente mais plus résiliente », n°94.

⁶ CGET, 2018, « L'industrie dans les territoires français : après l'érosion, quel rebond ? », Rapport de l'observatoire des territoires 2018.

Figure 6 – Part des régions dans l’emploi industriel total en France



Source : Acooss-Urssaf

Pour la raison évoquée plus haut, à savoir celle de l’externalisation généralisée d’activités anciennement industrielles vers les services, il est toutefois difficile de ne comptabiliser, comme emplois industriels, que les seuls emplois salariés des activités industrielles manufacturières. De nombreux emplois dans les services sont directement en lien avec l’industrie et doivent pouvoir être comptabilisés pour rendre compte du poids de l’activité industrielle dans l’économie régionale. Le chiffrage de ces emplois de service liés à l’industrie et qui pourrait s’apparenter au dénombrement des emplois industriels « indirects » n’est toutefois pas sans poser un certain nombre de difficultés relatives à la sélection des activités de services qu’il convient de comptabiliser. Selon les choix sur le périmètre et la méthode employée, les chiffres peuvent présenter une grande variabilité.

Figure 7 – Top 5 des régions

Les plus industrielles au regard des effectifs	Les moins industrielles au regard des effectifs
Auvergne-Rhône-Alpes	Corse
Île-de-France	Centre-Val-de-Loire
Grand-Est	Provence-Alpes-Côte d’Azur
Hauts-de-France	Bretagne
Pays de la Loire	Bourgogne-Franche-Comté
Les plus industrielles au regard de la part de l’emploi industriel	Les moins industrielles au regard de la part de l’emploi industriel
Bourgogne-Franche-Comté (23,7 %)	Corse (8,3 %)
Pays de la Loire (22,4 %)	Île-de-France (8,6 %)
Centre-Val-de-Loire (21,9 %)	Provence-Alpes-Côte d’Azur (11 %)
Normandie (21,6 %)	Occitanie (15 %)
Grand-Est (20,9 %)	Nouvelle-Aquitaine (16,8 %)

Selon les estimations de l'INSEE qui comptabilise 154 000 salariés industriels dans les champs public et privé, près de 40 000 emplois de services peuvent être ajoutés au chiffrage de l'emploi industriel. Ces emplois peuvent être considérés comme une fourchette basse car il s'agit d'emplois localisés dans des établissements non industriels mais « rattachés » (au sens d'appartenant) à une entreprise industrielle (ingénierie, conception amont ou aval de la production). Au final, selon l'INSEE, si l'on comptabilise également les 20 000 non-salariés et intérimaires travaillant dans le secteur industriel, on peut considérer que l'industrie rassemble en région près de 215 000 emplois⁷.

Selon une autre méthode de chiffrage employée par les CCI⁸, les services à l'industrie recensés en région rassembleraient un peu plus de 53 000 salariés privés (Figure 9). La grande majorité de ces effectifs salariés sont regroupés dans trois secteurs clés : les services administratifs et de soutien (29 %), incluant notamment les services de nettoyage et de sécurité privée ; les activités spécialisées, scientifiques et techniques (27 %), parmi lesquelles figurent l'ingénierie et la recherche-développement scientifique et les activités de commerce de gros (24 %), en particulier celles de matières premières, de produits industriels, de machines et d'équipements et de véhicules de transport.

Figure 8 – Répartition sectorielle des établissements et des emplois de services à l'industrie

Secteurs d'activités	Effectifs salariés
Activités de services administratifs et de soutien	15 451
Activités financières et d'assurance	1 390
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14 561
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13 039
Information et communication	1 481
Transports et entreposage	7 450
Total	53 372

Source : traitement CCIAMP

Au total, en consolidant ces différentes estimations, l'industrie régionale concentrerait entre 215 000 et 230 000 emplois. Ce chiffre peut paraître un peu bas au regard de celui résultant de l'application du coefficient multiplicateur de 1,45 souvent utilisé pour dénombrer les emplois indirects dans l'industrie⁹. En vertu de ce dernier, l'industrie régionale représenterait en effet plus de 400 000 emplois directs et « indirects »¹⁰. Un chiffre que l'on peut considérer comme une estimation haute.

⁷ Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2021, « Une industrie moins présente mais plus résiliente », n°94.

⁸ Le ciblage a été réalisé en recherchant la racine du mot « industrie » dans les descriptifs détaillés des activités déclarées par les entreprises de services lors de leur enregistrement au registre du Commerce et des Sociétés. Le détail des filtres utilisés est disponible en annexe du document PPT. Un nettoyage a été ensuite réalisé pour retirer de faux positifs (par exemple : « industrie de la construction », « industrie du tourisme », « industrie cinématographique » etc...) Des domaines d'activité ont aussi été éliminés, comme l'hébergement-restauration ou l'enseignement. Cette approche est par essence limitée. Il est par exemple impossible de connaître la part des activités de chaque entreprise en lien avec l'industrie.

⁹ L'application d'un coefficient multiplicateur à l'emploi direct d'une activité pour dénombrer les emplois indirects de celle-ci ne fait l'objet d'aucune convention statistique définie. Dans les publications nationales, il est fréquent de voir utilisé le coefficient de 1,45 (Fabriques de l'industrie, Assises de l'industrie). Ce coefficient a été proposé par le think tank patronal (Coe-Rexecode).

¹⁰ CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chiffres clés de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3^e édition, 2018.

Figure 9 – Dénombrer les emplois industriels directs et indirects : des estimations différentes

Emplois directs		
Emplois salariés privés (Acosss-Urssaf)	148 000	
Emplois intérimaires (Insee)	10 000	
Emplois non salariés (Insee)	13 000	= 209 000 emplois industriels directs et indirects
	171 000	
Emplois indirects		
Emplois de services dans des établissements non industriels « rattachés » à une entreprise industrielle (Insee)	+38 000	
ou		= 224 000 emplois industriels directs et indirects
Sélection des activités de services via codes APE et recherche par mots-clés dans les fichiers consulaires (CCI)	+53 000	
ou		= 390 000 emplois industriels directs et indirects
Application du coefficient multiplicateur Coe-Rexecode de 1,45 aux effectifs salariés privés (CCI)	+218 000	

2.2 Une activité industrielle inégalement répartie sur le territoire

Les Bouches-du-Rhône constituent de loin le premier bassin industriel de la région en concentrant la moitié des effectifs industriels régionaux, soit près de 74 000 emplois en 2020. Avec 28 000 emplois, soit 19 % des emplois industriels régionaux (Figure 10), le second département le plus industriel de la région est celui des Alpes-Maritimes.

Si l'on regarde ce que représente l'industrie dans l'emploi total des départements, la hiérarchie des départements du point de vue de leur caractère plus ou moins industriel est modifiée. Ce sont les Alpes-de-Haute-Provence (avec un nombre relativement faible d'emplois industriels) et le Vaucluse qui ressortent comme les plus industrialisés avec une part d'emplois industriels supérieure à la moyenne régionale (respectivement de 14,6 % et de 13,7 % en 2020) (Figure 10).

Depuis les années 2000, les dynamiques de l'emploi industriel ont été très variables d'un territoire à l'autre. Le recul de l'industrie n'est pas observable partout. Le Var a enregistré une augmentation de 7 % de ses emplois salariés dans l'industrie (+1 380 salariés) quand le Vaucluse a enregistré de son côté un fort repli de ceux-ci (-11 %, soit - 2218 emplois).

En comparaison des autres régions, l'industrie régionale se caractérise par des établissements industriels de relative petite taille. Ils comptent en moyenne 14 emplois contre 22 emplois en France métropolitaine. Dans les régions de tradition plus industrielle (Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne-France-Comté) ou récemment plus industrialisées (Centre Val-de-Loire), les établissements sont plus importants et comptent entre 25 et 30 emplois en moyenne. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus des trois quarts des établissements industriels ont donc moins de 10 emplois contre une proportion inférieure en France (68 %) (Figure 11).

On observe toutefois des différences de taille importante selon les secteurs industriels : l'industrie chimique compte en moyenne 40 emplois par établissement, l'industrie pharmaceutique, plus du double (près de 90), la métallurgie (104 emplois), la cokéfaction-raffinage (220), la fabrication d'autres matériels de transport (255). Il est à noter que le département des Bouches-du-Rhône se démarque

aussi quant à la taille moyenne des établissements en termes d'emplois salariés. En effet, si le département rassemble un salarié sur deux de l'industrie régionale, il accueille « seulement » 39 % des établissements, ce qui s'explique par sa concentration des plus gros employeurs de l'industrie régionale, à l'instar d'Airbus Helicopters (8 434 salariés) ou d'Arcelor Mittal (2 428 salariés).

Figure 10 – Évolution de l'emploi salarié industriel, par département

Départements	2006		2020	
	Nombre	Part des emplois industriels (en %)	Nombre	Part des emplois industriels (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	4 711	15,2	4 812	14,6
Alpes-Maritimes	30 387	10,4	28 122	9,4
Bouches-du-Rhône	77 984	14,2	74 434	12
Hautes-Alpes	2 209	6,8	1 990	6,6
Var	19 214	10	20 778	9,7
Vaucluse	20 261	15,5	18 264	13,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	154 766	12,6	148 400	11,2

Source : Acoiss-Urssaf

Figure 11 – Répartition des établissements par taille d'effectifs (en %)

Effectifs	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France	
	Industrie	Tous secteurs confondus	Industrie	Tous secteurs confondus
0 à 9 emplois	76	85,6	68	82,5
10 à 19 emplois	12,8	7,5	14,2	8,7
20 à 49 emplois	6,7	4,4	10,1	5,6
50 à 99 emplois	2,6	1,6	3,8	1,9
100 à 249 emplois	1,4	0,7	2,7	1
250 à 499 emplois	0,4	0,2	0,8	0,3
500 à 1 999 emplois	0,2	0,1	0,4	0,1
2 000 et plus emplois	0	0	0	0

Source : Acoiss-Urssaf

2.3 Les spécificités du tissu industriel régional

Contrairement à d'autres régions qui ont une empreinte industrielle marquée à l'instar de la Bretagne dans le secteur de l'agroalimentaire, des Hauts-de-France dans l'automobile ou la fabrication de produits métalliques ou encore de la région Grand-Est dans les secteurs de la fabrication de machines-équipements, de produits métalliques et de la métallurgie, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne présente pas de profil industriel particulièrement singulier.

Cinq gros secteurs industriels comptabilisent plus de 10 000 salariés chacun et représentent pour certains d'entre eux une part significative de l'emploi industriel régional. Au total, ceux-ci concentrent près de 54 % des salariés de l'industrie en région. Il s'agit tout d'abord de l'industrie agroalimentaire qui comptabilise 25 000 emplois, mais qui n'est pas à proprement parler une spécificité régionale au regard d'un poids dans l'emploi industriel régional très proche de celui observé en France (autour de 17 % de l'emploi industriel en région et en France). Il s'agit ensuite du sous-secteur de la fabrication d'autres matériels de transport (15 600 emplois) et de l'industrie chimique (14 000 emplois) dont la part dans l'emploi industriel total est plus de deux fois supérieure en région à ce que l'on observe en France. La fabrication d'autres matériels de transport représente ainsi 10,5 % de l'emploi industriel régional contre 5,6 % en France et l'industrie chimique, 9,6 % de l'emploi industriel régional contre 4,7 % en moyenne en France. Il s'agit enfin du secteur de la réparation/installation de machines et d'équipements qui avec 13 800 emplois représente presque 10 % de l'emploi industriel régional contre 5,4 % en moyenne en France et du secteur de l'énergie (production et distribution d'électricité, de gaz, vapeur et d'air conditionné) avec 11 000 emplois. Avec un peu moins de 9 000 emplois, soit près de 6 % de l'emploi industriel, le sous-secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques représente enfin un poids non négligeable dans l'industrie régionale (Figure 12).

Figure 12 – Composition sectorielle de l'industrie

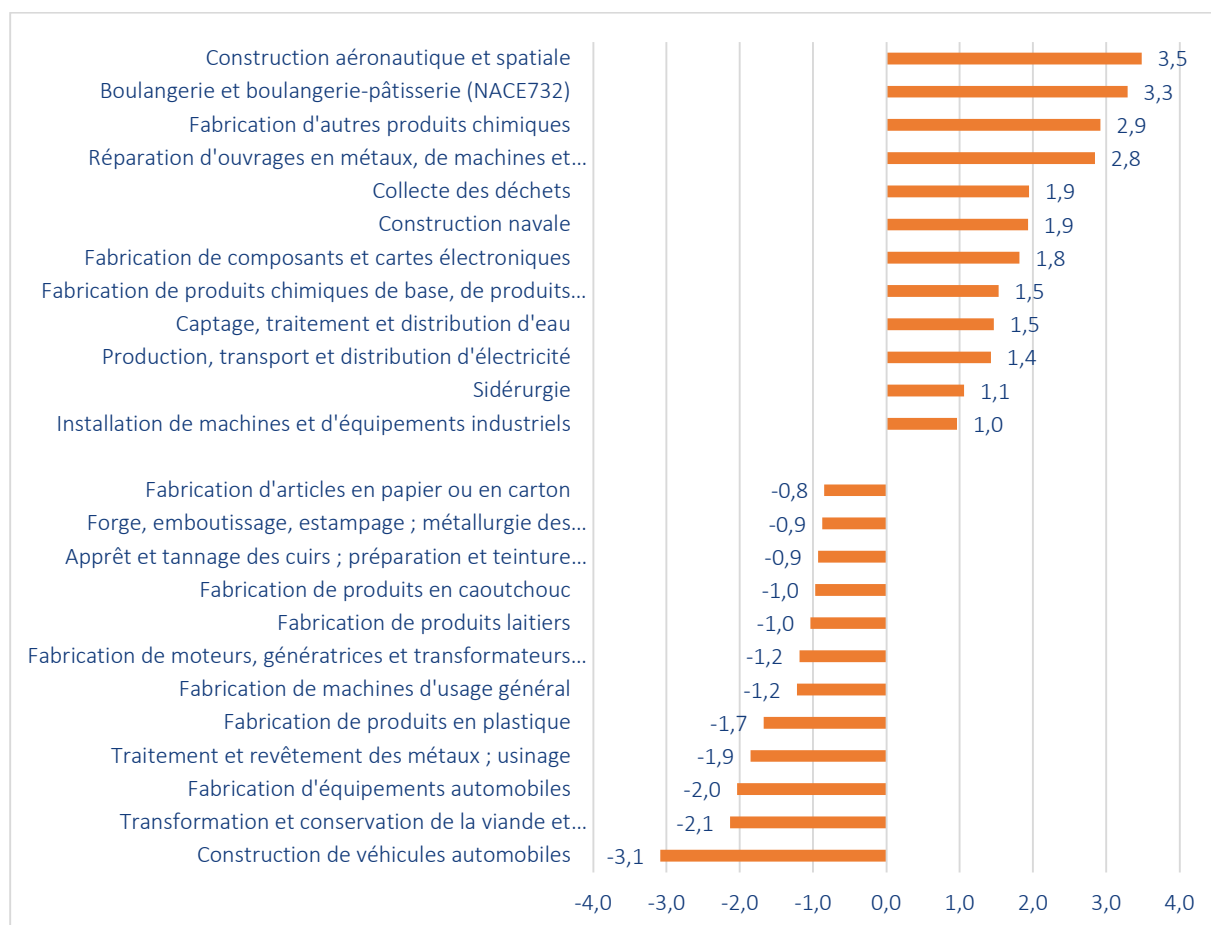
Principaux secteurs industriels	Provence-Alpes-Côte d'Azur				France métropolitaine
	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois salariés	Part dans l'emploi industriel total (en %)	Part cumulée dans l'emploi industriel total (en %)	Part dans l'emploi industriel total (en %)
Industries alimentaires	3 416	25 221	17	17	16,1
Fabrication d'autres matériels de transport	61	15 575	10,5	27,5	5,6
Industrie chimique	357	14 191	9,6	37,1	4,7
Réparation et installation de machines et équipements	1 387	13 740	9,3	46,3	5,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, vapeur et d'air conditionné	286	11 045	7,4	53,8	5,6
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	191	8 693	5,9	59,6	4,3
Collecte, traitement et élimination des déchets - récupération	384	7 815	5,3	64,9	3,2
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	769	7 008	4,7	69,6	9,7
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	453	4 526	3,1	72,7	3,3
Fabrication de machines et équipements nca	204	4 114	2,8	75,4	5,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 274	148 379	100	100	100

NB : le total Région est supérieur au total des colonnes

Source : ACOSS, données au 31/12/2020, NACE 88.

Une ventilation sectorielle plus fine permet d’aller un plus loin et de préciser quels sont les sous-secteurs industriels les plus sur-représentés en région. Parmi ceux-ci, la construction aéronautique et spatiale dont la part dans l’emploi industriel régional est supérieure de 3,5 points à celle observée en moyenne en France – en région Provence-Alpes-Côte d’Azur, ce secteur représente 7,5 % des effectifs industriels contre 4 % en moyenne en France) ; la fabrication d’autres produits chimiques au premier rang desquels la fabrication d’huiles essentielles, la réparation d’ouvrages en métaux, machines et d’équipements¹¹ et enfin la construction navale (Figure 13 ci-dessous).

Figure 13 – Industries les plus surreprésentées et sous-représentées en région Provence-Alpes-Côte d’Azur par rapport à la France métropolitaine



NB : Les histogrammes représentent l’écart en point de pourcentage entre le poids du secteur dans le tissu industriel de la Région Sud et le poids de ce même secteur dans le tissu industriel de la France métropolitaine (en termes d’effectifs salariés). Un point de pourcentage positif signifie que le poids du secteur est supérieur dans le tissu industriel de la Région Sud que dans celui de la France métropolitaine.

Lecture : A fin 2020, le secteur de la construction aéronautique et spatiale représentait 7,5 % des effectifs industriels de la Région Sud contre 4,1 % des effectifs industriels de la France métropolitaine : la différence en point de pourcentage s’élève à +3,5 points.

Source : ACOSS, données au 31/12/2020, NACE 272. Le secteur « boulangerie-pâtisserie » représenté ici correspond uniquement aux boulangeries-pâtisseries, hors fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires.

¹¹ Il s’agit plus précisément des activités en lien avec la reconstruction ou la refabrication de machines et d’équipements, le nettoyage de machines industrielles, la réparation et l’entretien d’ordinateurs et d’équipements de communication, la réparation et l’entretien de biens domestiques.

Le positionnement industriel de la Région peut encore être étudié à l'aune des indices de spécificité sectoriels qui permettent de comparer l'importance d'un secteur d'activité dans notre région et en France. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les indices de spécificité sectoriels les plus élevés se trouvent dans quatre secteurs : la fabrication de produits réfractaires (avec un coefficient de 5,6 signifiant que ce secteur est 5,6 fois plus important en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne dans le reste de la France) mais avec un nombre négligeable d'emplois (428 emplois) ; la fabrication d'autres produits chimiques (coefficient de 5,2 avec 5673 emplois) ; la construction navale (coefficient de 3,3 avec 4346 emplois, le raffinage du pétrole (coefficient de 3,2 avec 1319 emplois) et le secteur de la collecte et du traitement des eaux usées (coefficient de 3 avec 1852 emplois).

2.4 Des secteurs industriels à forts enjeux en région

Pour déterminer les secteurs ou les branches d'activités sur lesquels il a été convenu de porter une attention particulière, plusieurs critères ont été croisés : l'emploi et sa dynamique, la présence de grands établissements, voire de leaders nationaux ou internationaux.

Quatre secteurs d'activités ont ainsi été sélectionnés car jugés porteurs d'enjeux forts pour l'industrie régionale : le secteur aéronautique et spatial, le secteur de la construction et de la réparation navale, de l'industrie agroalimentaire et de la chimie, plus spécifiquement de la chimie verte. Au travers des dispositifs opérationnels régionaux que sont les Opérations d'Intérêt Régional (OIR), ces activités industrielles font déjà l'objet d'une intervention spécifique de la part de la Région.

Ces secteurs rassemblent aujourd'hui près de 47 % des effectifs de l'industrie et près de 43 % des établissements de l'industrie manufacturière régionale. Du point de vue de leur dynamique d'emploi, ils présentent sur la période 2006-2020 des profils inégaux (Figure 14).

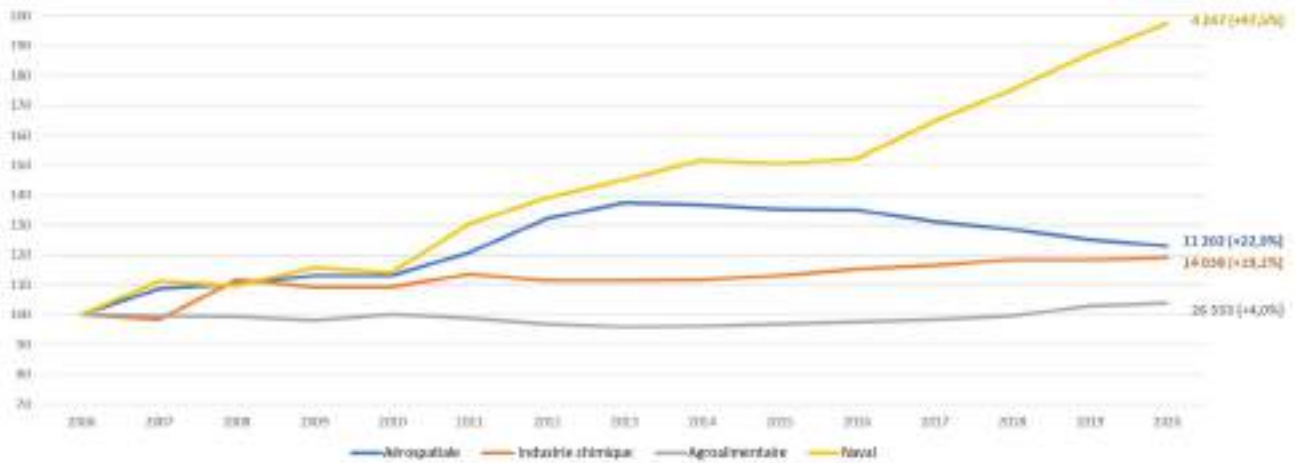
La construction de navires et de bateaux de plaisance a été de loin le secteur le plus dynamique avec un quasi-doublement de ses emplois. Sa croissance a été très localisée sur le département du Var, où le nombre d'emplois salariés est passé de 1 794 en 2006 à 4 087 en 2020.

La construction aérospatiale a connu elle aussi un développement important, principalement sur la sous-période 2006-2013 avec la création de 3 416 emplois salariés, soit une augmentation de plus de 37 %. Cependant, une phase de déclin a suivi, avec la perte de 10,6 % d'emplois salariés dans la région. Au niveau national, l'emploi a continué de progresser (+5,7 %) mais il avait moins cru entre 2006 et 2013 (+20,2 %). Sur quinze ans, on observe une croissance équivalente en région et au niveau national.

Contrairement à la dynamique nationale du secteur qui s'est traduit par de fortes destructions d'emplois (-8,7 % entre 2006 et 2020), le secteur de la chimie a créé de nombreux emplois en région (+14 000 emplois, soit 19 % de croissance). Une dynamique de création d'emplois exclusivement portée par les sous-secteurs de la parfumerie et des cosmétiques (également créateurs d'emploi au niveau national) et de la fabrication d'autres produits chimiques organiques (qui a au contraire reculé en France).

S'agissant enfin de l'industrie agroalimentaire, si l'on exclut de son champ les effectifs des commerces de boulangerie-pâtisserie, on constate sur la période 2006-2020 des destructions d'emplois plus importantes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 9,9 %) qu'en France (-5,1 %)¹². À l'inverse, la réintégration de ces effectifs permet à la région d'afficher une croissance des emplois deux fois plus soutenue en région qu'en France (+4 % contre 1,7 % en France).

Figure 14 – Évolution de l'emploi salarié en PACA, 2006-2020 (base 100)



¹² Les codes APE sélectionnés pour calculer ses dynamiques d'emploi ont été pour le Naval : 3011Z « Construction de navires et de structures flottantes », 3012Z « Construction de bateaux de plaisance » ; pour l'Aérospatiale : 3030Z « Construction aéronautique et spatiale » ; pour l'industrie agroalimentaire : 10 « Industries alimentaires » et 11 « Fabrication de boissons » ; pour la Chimie : 20 « Industrie chimique ».

3. Les enjeux industriels régionaux vus par ses acteurs

Afin d’appréhender les besoins et les attentes des entreprises de ces secteurs, d’évaluer les atouts et les faiblesses de notre région sur ces secteurs en termes d’attractivité et de soutien au développement, et plus globalement d’appréhender la réalité économique de ces activités industrielles, la parole a été donnée à plusieurs établissements et entreprises. Ceux-ci ont été interrogés dans le cadre de focus groups (ateliers créatifs en groupes) et d’entretiens individuels semi-directifs sur les principaux enjeux, les principales forces et faiblesses de leurs activités et de leurs entreprises.

Les questions posées ont couvert cinq grands domaines, en lien avec :

- leur histoire au sein de la région (avantages à y être installés ...) ;
- leur participation à des réseaux d’entreprises et leur sentiment d’appartenance à une « filière » ;
- leur connaissance des dispositifs d’accompagnement et de financement existants en région ;
- leur environnement concurrentiel (qui et où sont leurs principaux clients, fournisseurs) ;
- et enfin, l’appréciation de leur compétitivité et des principaux enjeux relatifs à leur activité et développement futur en lien avec leur problématique de financement, de recrutement, de disponibilité du foncier et d’innovation.

Sur le plan méthodologique, cette analyse a reposé sur la tenue de trente interviews et de trois ateliers ou « focus group » réalisés sur le territoire des CCI de la métropole Aix-Marseille-Provence, de la CCI du Vaucluse et de celle de Nice-Côte d’Azur via l’utilisation de techniques d’animation spécifiques (Figure 15).

Il est important de noter qu’en raison de la taille modeste des échantillons d’entreprises sélectionnés, ceux-ci ne peuvent être considérés comme représentatifs de l’ensemble des entreprises du secteur d’activité auquel elles appartiennent. Si les résultats obtenus ne sont donc pas extrapolables à la population globale des entreprises de leur secteur ou « filière », ils ont permis de faire ressortir, par leur convergence dans un certain nombre de domaines, des tendances relativement significatives ou prégnantes pour le groupe d’individus étudié.

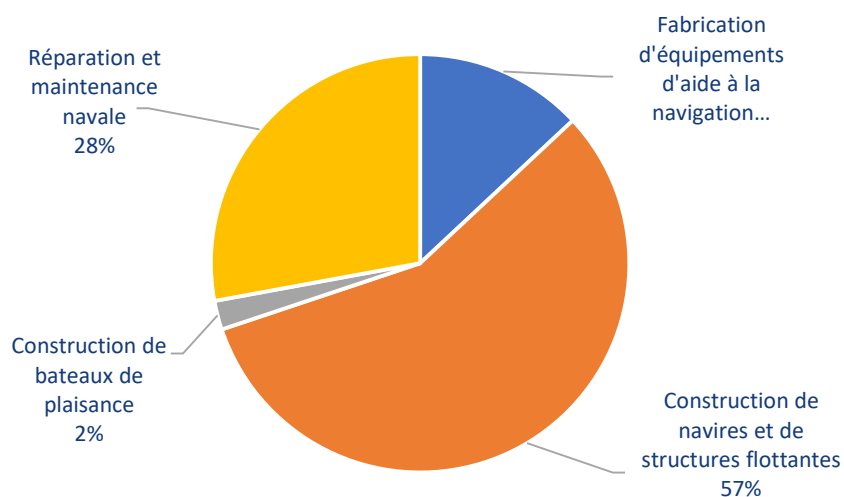
Figure 15 – Analyse qualitative : précisions méthodologiques

	Entretiens individuels	Ateliers créatifs (focus groups)
Supports d’enquête	Guides d’entretien et d’animation co-construits CCI/ Région et réalisé par l’ensemble des CCIT	
Cibles	Entreprises et accompagnants des branches chimie verte, aérospatiale, agroalimentaire et naval	
Échantillon	32 participants	15 participants
Méthode de recueil	Entretien en visioconférence/présentiel	Atelier en visioconférence
Dates	de décembre 2021 à février 2022	les 13,20 et 26 janvier 2022
Animation	Réalisée par les CCIT de la Région	Réalisée par la CCI Nice Côte d’Azur

3.1 L'industrie navale : une industrie dynamique en mal de visibilité

Avec 125 000 emplois liés à la mer qui représentent 6 % de l'emploi total régional, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région maritime de France. Si l'on exclut toutefois le tourisme littoral très important dans la région et la forte présence de la Marine nationale qui sont deux spécificités régionales, le nombre d'emplois maritimes directs s'établit autour de 25 000 selon l'Insee, soit 1,2 % de l'emploi régional total, une proportion relativement faible mais qui reste toutefois deux fois plus importante qu'en moyenne en France¹³. Avec le transport maritime et fluvial très présent dans la région (12 000 emplois), l'industrie navale (7 400 emplois), représente l'essentiel de ces 25 000 emplois. Par industrie navale, on entend ici les activités de construction et de réparation navale qui comprennent la construction de navires et de structures flottantes, la construction de bateaux de plaisance, la fabrication d'équipements et d'aide à la navigation ainsi que la réparation et maintenance navale.

Figure 16 – Répartition des emplois salariés dans l'industrie navale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2020



Champ : effectifs salariés des secteurs de la construction et de la réparation navale

Source : Acoiss-Urssaf (2020)

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région de France métropolitaine dénombant le plus d'emplois dans le secteur de l'industrie navale (7 400 emplois salariés privés), derrière les Pays de la Loire (10 119 emplois) et la Bretagne (9 614 emplois). La construction de navires et de structures flottantes représente la majorité de ces emplois maritimes industriels (60 %), le reste étant principalement porté par les activités liées à la réparation et maintenance navale (28 %) (figure 17)¹⁴. Sur le plan géographique, l'industrie navale est principalement concentrée au sein des zones d'emplois de Marseille-Aubagne et de Toulon où sont localisés les plus grands employeurs du secteur comme la CMA-

¹³ Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur Analyses, 2017, 120 000 emplois directement liés à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur, n°46.

¹⁴ Le secteur de la construction et de la réparation navale est composé des activités suivantes : Fabrication d'équipements et d'aide à la navigation, Construction de navires et de structures flottantes, Construction de bateaux de plaisance, Réparation et maintenance navale.

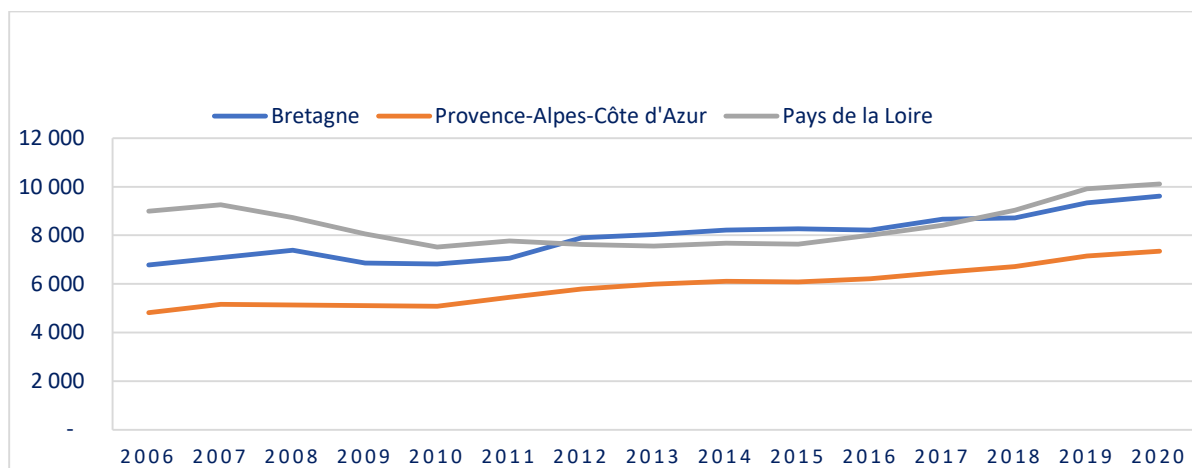
CGM, la Mediterranean Shipping Company, Intramar, les Moteurs Baudouin, Naval Group, ECA, CEGELEC, Monaco Marines, etc....

Par rapport aux autres régions où l'industrie navale est la plus présente en France comme la Bretagne ou les Pays de la Loire, on observe quelques différences dans la structure de l'emploi naval industriel. Dans ces deux régions, si plus de la moitié des emplois de l'industrie navale est également liée à la construction de navires et de structures flottantes comme en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le reste des activités navales diffère. En Bretagne, la fabrication d'équipements d'aide à la navigation est beaucoup plus présente, elle représente près de 30 % des emplois du naval contre 13 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les Pays de la Loire, plus de 40 % des emplois du naval sont dans la construction de bateaux de plaisance, une proportion qui attend à peine 2 % dans notre région.

Avec 430 établissements industriels employeurs (contre 274 en Bretagne par exemple), le secteur de l'industrie navale se caractérise, dans la région, par un plus grand nombre d'établissements. Une spécificité qui est à mettre en lien avec la surreprésentation du secteur de la réparation et de la maintenance navale qui représente la grande majorité de ces établissements (près de 90 %). Ce sont donc plutôt des établissements de « petite taille » qui comptent en moyenne 17 salariés contre le double pour la région Bretagne (35 salariés en moyenne) et bien plus du double dans les Pays de la Loire (71 salariés en moyenne).

Ces quinze dernières années, la dynamique d'emplois du secteur de l'industrie navale a été très supérieure à celle enregistrée par l'économie régionale dans son ensemble (Figure 17). Sur la période 2006-2020, l'emploi y a cru de plus de 53 % (soit +2540 emplois) contre 8 % de croissance de l'emploi tous secteurs confondus. La Bretagne est sur une tendance équivalente avec une dynamique d'emploi particulièrement vive dans les secteurs de l'industrie navale et sans commune mesure avec la moyenne enregistrée par l'emploi sur cette période (+7 %). A contrario, l'emploi naval s'est comporté, sur cette période, de façon beaucoup moins favorable dans les Pays de la Loire (+12 %).

Figure 17 – Évolution des effectifs salariés du secteur de l'industrie navale (2006-2020)



Champ sectoriel de la construction et de la réparation navale qui comprend : la fabrication d'équipements et d'aides à la navigation, la construction de navires et structures flottantes, la construction de bateaux de plaisance, la réparation et maintenance navale.

Source : Acoff-Ursaff

- **La parole aux acteurs : synthèse des focus groups et des entretiens**

Six entreprises de l'industrie navale ont été interviewées dans le cadre d'un focus group et d'entretiens semi-directifs. Quatre sont des entreprises « régionales », de taille plutôt importante (entre 60 et 225 salariés) et qui exercent majoritairement leurs activités dans le secteur de la réparation et de la maintenance navale, un autre établissement de taille plus modeste (moins de 30 salariés) appartient au secteur de la fabrication de structures métalliques. Enfin, parce qu'il est un acteur majeur du naval en France, l'entreprise Naval group a également été interviewée via deux de ses établissements sur les sites de Toulon et d'Ollioules.

Qu'est-ce que la filiale navale vous évoque ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses ?

De l'aveu des acteurs rencontrés, la filière navale est dynamique et profondément ancrée dans le territoire régional. C'est un patrimoine historique auquel les entreprises interviewées ont exprimé leur attachement et qu'elles souhaitent préserver.

« Quand on regarde l'histoire de la construction et de la réparation navale, c'est tout ce patrimoine qui a fait la richesse industrielle du territoire. » « Si on n'y fait pas attention, et si on ne rappelle pas que c'est innovant, dynamique, que les navires et les chantiers font des efforts en matière environnementale, on peut perdre ce patrimoine. » « Ce mélange entre ce patrimoine historique et la mutation nécessaire des activités est essentiel. » « C'est une filière qui est vraiment ancrée dans le territoire et qui est liée à son histoire. »

La filière est reconnue depuis plus de 20 ans grâce à de belles réalisations, mais possède une image assez peu lisible depuis l'extérieur. Parmi les explications évoquées : l'image peu industrielle de la région, le caractère protéiforme de la filière caractérisé par une grande diversité d'activités et de métiers.

« Je trouve qu'on s'y perd un peu parfois, c'est-à-dire qu'il y a énormément de filiales, de filières, d'associations... » « Une filière avec des formes très différentes : je connais des gens qui travaillent sur le port d'Antibes dans la location de bateaux de luxe, alors c'est sûr que c'est à des années-lumière de ce qui est fait à Naval Group. C'est très riche, mais c'est très difficile de trouver des liens. » « Le mot qui me vient, c'est un certain dynamisme. » « Le grand public ne sait parfois pas trop ce que c'est, si ça existe ou pas. » « Pas de retard, mais ce sentiment de manque de modernisation, ou plutôt d'organisation de cette modernisation. »

Elle bénéficie en région d'un écosystème et d'un réseau d'acteurs bien structuré jugé performant et compétent¹⁵, travaillant plutôt en complémentarité mais pouvant manquer de synergie et de transversalité dans certains domaines, en particulier dans les domaines de la formation et des mobilités.

« La concurrence au sein de la filière peut aussi être complémentaire car les PME travaillent parfois ensemble sur un montage en commun pour les équipements des grands groupes. Les PME très spécialisées ont la possibilité de travailler avec toute la France, elles sont positionnées sur des métiers très techniques qui demandent d'aller chercher des partenaires

¹⁵ Pôle Mer Méditerranée, TVT Innovation, System Factory et le cluster GIMNOTE, Riviera Yachting Network, Groupement des Équipages Professionnels du Yachting (GEPY), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), CCI, risingSUD, UIMM Provence-Alpes-Côte d'Azur.

éloignés. » « Les grands groupes possèdent un réseau de sous-traitants très important, qui répond bien en capacité aux attentes. La compétitivité des entreprises du territoire régional est très forte, surtout pour la réparation navale, et donc l'écosystème régional fonctionne bien. Une grande vigilance à ne pas déstabiliser les sous-traitants en recrutant chez eux même si on ne peut pas empêcher les candidatures ».

« La vraie concurrence vient plutôt du coût de la main-d'œuvre étrangère ».

« Pour les PME, la clientèle est principalement localisée en Région Sud (grands groupes et chantiers navals d'envergure). Pour la petite plaisance, il s'agit aussi d'une clientèle locale, et une concurrence nationale pour les équipages de plus de 16 m et européenne pour la grande plaisance ».

Les activités navales regroupent une palette de métiers très large, très diversifiée avec des compétences très spécifiques et pointues.

« Toute cette compétence est quelque chose finalement d'assez connu et reconnu sur le bassin méditerranéen. » « On est dans l'artisanat, dans le sens noble de l'art, dans l'innovation, dans l'imagination, celui où on trouve des solutions. » « Chaque fois qu'on sort un bateau, c'est presque une œuvre d'art, c'est-à-dire que c'est un modèle presque unique. » « Être sur un bateau, ça fait appel à une foule de compétences. De la compétence purement basique, sur moteur, à des compétences de très haute technologie en termes de communication, de télécommunication ou autres. » « Il y a un chantier de méga yachts qui se construit au Monténégro, qui n'a pas de soucis en termes d'investissements, avec les Émirats qui sont derrière. Leur point dur, ce sont les compétences navales. Il leur manque l'organisation de l'ensemble des activités, des compétences, d'autant plus dans le domaine du Yachting. Voilà leur route est encore un peu longue, et c'est un peu ce qui nous sauve sur le bassin méditerranéen. »

Elle connaît de belles perspectives de développement mais fait face à des difficultés importantes pour former et recruter sur des métiers spécialisés, en lien avec des problématiques de compétence, d'accès à un logement abordable et à un manque de foncier économique adapté.

« Les besoins de compétences sont spécifiques dans les profils recherchés pour les PME : Project Manager, soudeurs qualifiés, chaudronniers, etc. Certains grands groupes sont sur un panel de métiers très large : ingénieurs, spécialistes en cybersécurité et Data Management (IA)... Les formations disponibles ne convergent pas avec les intérêts des entreprises (inadéquation avec le marché de l'emploi). » « Il est difficile pour les salariés de se loger à un prix raisonnable, même pour un ingénieur. Faire venir des compétences sur certains sites est un défi. La région n'a pas une image d'industrie pour certains profils, ils n'y pensent pas naturellement. Il faudrait tirer profit de quelques atouts de la mer. Les transports et l'accessibilité restent un sujet bloquant pour la mobilité des salariés sur le territoire régional, même pour cette filière ».

Au travers des interviews et des focus groups menés, émergent, parmi les pistes d'actions évoquées, quelques axes forts :

- Afficher une réelle unité de la filière ;
- Fédérer les acteurs autour d'événements d'envergure pour créer du lien et faire « rayonner la filière » au niveau national et international ;

- Communiquer sur l’image du naval, en recherche d’une meilleure visibilité, son histoire en région et ses savoir-faire. La valorisation de la dimension environnementale peut être un facteur différenciant majeur vis-à-vis de la concurrence étrangère sur le yachting notamment (Croatie, Grèce, Turquie, Italie) ;
- Réaliser un diagnostic de la filière en région.

La Bretagne : une région leader de la construction et de la réparation navale

De toutes les régions fortement maritimes, la région Bretagne est celle qui compte le plus d’emplois dans le secteur de l’industrie navale (près de 10 000 emplois dont 30% dans le sous-secteur de la fabrication d’équipements d’aide à la navigation). Elle dispose de chantiers de renommée internationale et occupe la première place nationale pour les chantiers de réparation.

Contrairement à la région Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’activité y est fortement concentrée autour de l’activité de ses dix plus grands établissements lesquels emploient plus de 80% de l’effectif salarié total du secteur*.

Du point de vue de la stratégie régionale de développement économique de la région Bretagne, l’industrie navale, en tant que « filière-socle » est intégrée dans une politique plus large intitulée « économie maritime ». C’est une politique multi-filières, qui comprend toutes les activités en lien avec la mer et le littoral et notamment plusieurs filières émergentes parmi lesquelles les biotechnologies marines, les voiles de compétition..., et fortement orientée vers la transition environnementale et numérique avec le navire du futur et le déploiement des énergies marines. Elle s’inscrit dans une stratégie « mer et littoral » qui vise à engager la Bretagne dans une transition maritime (croissance bleue), avec un plan d’actions concrètes, de nature pluriannuelle renouvelable tous les 5 ans (stratégie 2018-2022 en cours).

Il est à noter que le secteur de la construction navale fait en Bretagne l’objet d’un marketing territorial fort sous la marque BZH et bénéficie d’un écosystème important. Au-delà des outils d’accompagnement non spécifiques au secteur naval (7 technopoles), le secteur bénéficie de structures dédiées, comme une offre de formation aux métiers de l’économie maritime visant à devenir un pôle européen formant à tous les métiers de la mer et de nombreux pôles de compétitivité et clusters : le pôle de compétitivité Pôle mer Bretagne Atlantique qui travaille depuis plusieurs années en complémentarité avec le Pôle Mer Méditerranée, le Campus mondial de la Mer qui rassemble la première communauté française dédiée à la connaissance et à la valorisation des ressources marines et le cluster industriel Bretagne Pôle Naval, un pôle d’ingénierie de construction et de réparation navale soutenu par la Région Bretagne.

* Les plus grands employeurs en Bretagne sont Naval Group (5 250 salariés), Thales (1 540 salariés), Navtis (270 salariés), Damen Shiprepair Brest (170 salariés) Piriou Naval Services (155 salariés). Source : observatoire Économie maritime en Bretagne.

3.2 Le secteur de l’aéronautique et du spatial : la région en pointe sur les activités de réparation et de maintenance

Selon le périmètre statistique défini par l’INSEE qui consacre à la filière aéronautique et spatiale, une enquête nationale dédiée, la filière aéronautique et spatiale emploie en région Provence-Alpes-Côte d’Azur près de 17 200 salariés en 2020 (hors intérimaires) (Figure 18). Cela représente un peu plus de 9 % de l’ensemble des effectifs de l’industrie régionale contre 6,5 % au niveau national. Un écart qui s’explique principalement par une plus faible présence de l’industrie dans l’économie régionale.

Le périmètre retenu pour la comptabilisation des effectifs salariés est celui des établissements dont l'activité participe in fine à la construction d'aéronefs ou d'engins spatiaux, qu'ils soient constructeurs finaux, sous-traitants ou fournisseurs. La filière recouvre principalement des activités industrielles (14 200 salariés) mais également des activités de service (3 000 salariés)¹⁶.

Figure 18 – Répartition des effectifs de la filière aérospatiale selon le secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020

Secteur	Activité	Effectif salarié en 2020
Industrie	Construction aéronautique et spatiale	10 740
Industrie	Maintenance	1 530
Industrie	Fabrication informatique, électronique, optique	940
Industrie	Métallurgie	390
Industrie	Fabrication caoutchouc et plastique	360
Industrie	Autre fabrication industrielle	230
Commerce et transport aérien	Commerce et transport aérien	490
Tertiaire hors commerce	Architecture, ingénierie	1 190
Tertiaire hors commerce	Activités informatiques	1 040
Tertiaire hors commerce	Autre tertiaire	290

Champ : sociétés appartenant à la filière aéronautique et spatiale en France hors Guyane en 2020.

Source : Insee, enquête Filière aéronautique et spatiale 2020.

Au niveau national, la région pèse un poids relativement faible. Elle représente 6,6 % du total des emplois de la filière au niveau national qui compte en France près de 260 000 salariés, ce qui la place au 5^e rang des régions de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France (68 400 salariés), l'Occitanie (75 500 salariés) et la Nouvelle-Aquitaine (28 700 salariés)¹⁷ (Figure 19).

La filière se compose en région de 283 établissements qui appartiennent à 249 entreprises. Elle est largement dominée par la présence de deux entreprises majeures qui concentrent près de 80 % des effectifs et réalisent selon l'INSEE près de 90 % du chiffre d'affaires de la filière, contre respectivement 63 % et 81 % en moyenne nationale. Il s'agit d'Airbus Helicopter qui compte 8 000 salariés, soit un plus de la moitié de l'emploi aéronautique régional et de Thales Alenia Space qui concentre 2000 salariés environ, soit un quart de l'emploi spatial régional. En concentrant de tels niveaux d'effectifs, il en résulte

¹⁶ Au sens de l'Insee, la filière aéronautique et spatiale regroupe toutes les sociétés dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones), d'astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) ou de leurs moteurs, pour un usage civil ou militaire. Elle recouvre des activités industrielles et de service. Au titre de l'industrie, il s'agit : des activités de construction aéronautique et spatiale, maintenance, fabrication informatique, électronique, optique, métallurgie, fabrication caoutchouc et plastique, autres industrie). Au titre des services, la filière prend en compte les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur une longue période.

¹⁷ Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur Analyses, 2022, Filière aéronautique et spatiale : 6 emplois sur dix chez les grands constructeurs, n°103.

que la filière aéronautique et spatiale est principalement orientée en région autour des hélicoptères et des engins spatiaux.

Figure 19 – Effectifs salariés dédiés à la filière aéronautique et spatiale par région, en 2020

	Emploi salarié dédié à la filière	Effectif salarié en 2020
France entière	263 000	1,6
Dont		
Occitanie	75 500	5,9
Île-de-France	68 400	1,6
Nouvelle-Aquitaine	28 700	2,1
Pays-de-la-Loire	17 500	1,7
Provence-Alpes-Côte d’Azur	17 200	1,4
Auvergne-Rhône-Alpes	15 900	0,8
Centre-Val-de-Loire	8 300	1,4
Hauts-de-France	6 800	0,5
Normandie	6 500	0,9
Grand-Est	6 000	0,5
Bretagne	5 500	0,7

Lecture : en Île-de-France, la filière aéronautique et spatiale emploie 68 400 salariés, soit 1,6 % de l’emploi salarié marchand non agricole de la région.

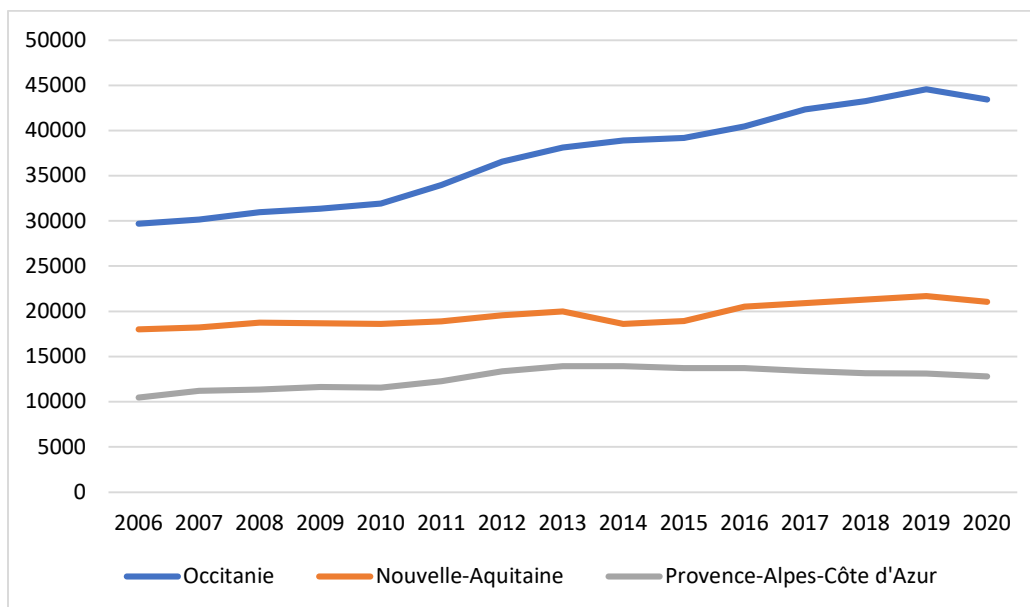
Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020, estimations d’emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Sur le plan de la composition du tissu économique, il en résulte aussi que les PME sont largement sous-représentées. Elles ne constituent en effet que 36,5 % des établissements de la filière, soit 16 points de moins que la moyenne nationale et à peine 3 % des effectifs, soit 9 points de moins que la moyenne nationale¹⁸.

Sur les quinze dernières années, les dynamiques d’emploi de la filière ont été très différentes selon les régions. En Provence-Alpes-Côte d’Azur, l’emploi a augmenté au total de plus de 22 % (Figure 20). Une dynamique supérieure à celle de la Nouvelle-Aquitaine mais très inférieure à la croissance de l’Occitanie (+46%), qui a principalement été portée par le sous-secteur de la réparation et de la maintenance. En région Provence-Alpes-Côte d’Azur, on observe deux sous-périodes dans l’évolution des effectifs : une progression des effectifs jusqu’en 2013, dans tous les sous-secteurs, excepté celui des intermédiaires de commerce et depuis 2014, une baisse progressive des effectifs, excepté dans le secteur de la réparation et de la maintenance qui a vu ses effectifs fortement augmenter entre 2018 et 2019.

¹⁸ Insee Provence-Alpes-Côte d’Azur Analyses, 2022, *ibid*.

Figure 20 – Évolution de l’emploi salarié dans l’aéronautique et le spatial entre 2006 et 2020



Champ : Emploi salarié privé du "cœur de cible de la filière" qui regroupe : la construction aéronautique et spatiale (code APE 3030Z), la fabrication d'équipements d'aide à la navigation (2651A), la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux (3316Z), les intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions (4614Z).

Source : Acoess-Urssaf

- **La parole aux acteurs : synthèse des focus groups et des entretiens**

Cinq entreprises ont été interviewées dans le cadre d'un focus group et d'entretiens semi-directifs. Il s'agit de quatre PME comptant entre 20 et 70 salariés, dans les secteurs de la fabrication d'hélicoptères biplaces (un seul concurrent aux USA), de la fabrication de solutions élastomères innovantes (acoustique, anti-vibration...), de la fabrication de roues, trains d'atterrissage et autres composants pour appareils légers et avions certifiés. Enfin, un établissement du groupe Safran (60 salariés sur Istres) exerçant dans le domaine de la maintenance sur moteurs militaires a également été interviewé.

Qu'est-ce que la filiale aéronautique et spatiale vous évoque ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses ?

Selon tous les acteurs interrogés, la filière aéronautique et spatiale est tout d'abord un secteur d'exception et d'excellence, à la compétitivité forte et qui a en région de belles perspectives de développement.

Tous les acteurs interrogés s'accordent toutefois sur son manque de notoriété et de visibilité au niveau national, à la différence de l'Occitanie. Selon ces derniers, elle n'est par ailleurs pas assez orientée sur la mise en valeur des PME, de leurs produits et de leur savoir-faire.

« La région n'est pas connue pour son industrie en premier lieu. » « L'aéronautique en France, on pense d'abord à d'autres régions avant de penser à la nôtre. » « L'aéronautique et le spatial en région, ce sont souvent deux acteurs uniquement qui reviennent. C'est Thales Alenia Space, c'est Airbus. » « Il faut aussi casser cette image du spatial uniquement comme Thales et ses sous-traitants. Quand on dit sous-traitance, c'est anonyme. » « Pas

suffisamment de partage par les grands donneurs d'ordre avec le reste de la filière de l'aura qu'a encore l'aéronautique. On fait des projets prestigieux, des produits magnifiques. C'est une frustration que j'ai pour l'image de toute la supply chain. Je souhaite un meilleur partage de cette fierté et de contribuer à ces beaux produits et ces beaux projets. » « Il n'y a pas de véritable mise en valeur de la sous-traitance, de ses technologies clés, ses savoirs clés. »

Pour les professionnels interrogés, une représentation régionale des PME de l'aéronautique aurait du sens.

« Au niveau de l'aviation générale on a le GIPAG [groupement des Industriels et Professionnels de l'aviation générale] mais qui a très peu de moyens, et toutes les démarches qui sont engagées pour essayer effectivement de défendre la filière de l'aviation ne sont pas suffisamment fortes pour pouvoir avoir une action. Je pense qu'au niveau de la région, on est suffisamment de PME dans l'aéro pour pouvoir se retrouver. »

La région possède pourtant des marqueurs de différenciation importants (New space, petites séries, intelligence artificielle) et ses territoires offrent de « belles opportunités ». « La filière aéronautique a des particularités : contrairement à la Nouvelle-Aquitaine ou l'Occitanie, il n'y a pas les cadences ici, l'activité économique repose sur des acteurs qui fonctionnent en job shop sur des petites séries non-récurrentes, presque sur de l'activité de prototypage. » « Je trouve qu'il y a beaucoup d'opportunités dans la région. La piste d'Istres c'est quand même la plus grande d'Europe en termes de longueur donc on a vraiment de belles opportunités. J'ai vu aussi une région très active sur la filière verte, offrant de belles opportunités. » « Ce sont les compétences dans l'intelligence artificielle, c'est ça qui fait la différenciation de la région et positionnement de la région sur le spatial. »

La région bénéficie de dispositifs d'accompagnement qui sont connus et reconnus comme nombreux par les acteurs et jugés globalement en phase avec les besoins des entreprises. L'action de la Région, en termes d'accompagnement et d'aides à l'investissement, est positivement appréciée.

« Je pense qu'en région on a tout ce qu'il faut en termes d'accompagnement, de capacité de répondre aux besoins. » « Quand on regarde tout ce qui est disponible pour accompagner les entreprises, c'est pléthorique en région. Aujourd'hui, on a capacité à accompagner sur l'identification et l'ingénierie financière de support au financement des entreprises. »

L'ensemble des dispositifs manquerait toutefois de coordination et de clarté selon les acteurs interrogés. Les services à l'industrie en particulier ont encore plus de difficultés à trouver les aides et à monter les dossiers.

« Il y a eu énormément de guichets très intéressants pour la filière en 2021, mais qui étaient très focalisés sur l'industrie donc beaucoup d'entreprises n'étaient pas éligibles. Quand on est sur de la maintenance ou du logiciel, il faut chercher à voir comment on peut être soutenus mais en sachant que les dossiers sont parfois très longs à être élaborés, et doivent souvent être soutenus par des cabinets de conseil. C'est un métier de remplir ces dossiers et en termes de probabilité de succès c'est vraiment très faible par rapport à cette activité. »

Les petites structures auraient aussi une problématique spécifique dans le financement de l'innovation et pour dépasser la phase de prototypage.

Parmi les difficultés les plus communément évoquées par les professionnels rencontrés, figurent tout d'abord les difficultés de recrutement et de fidélisation des compétences « malgré les salaires élevés ».

« Quand on travaille chez un fabricant d'hélicoptères ou d'avions, ça attire du monde mais dès le rang 1 ou le rang 2 (quand on va fabriquer des composants) ça marche beaucoup moins bien. Des entreprises forment des talents pendant un ou deux ans, vont investir dans ces ressources et dès que le recrutement souffre chez le donneur d'ordre, ça part chez celui chez qui on voit le produit. »

À cela s'ajouterait l'inadéquation de la formation de technicien, trop souvent axée sur les technologies 4.0 et pas assez sur l'utilisation de machines et outils. Le manque de logements abordables « même pour un ingénieur » a aussi été souligné.

D'autres difficultés sont liées, quant à elles, à l'environnement international des entreprises rencontrées qui s'inscrivent toutes dans des chaînes d'approvisionnement européennes et internationales (peu de fournisseurs régionaux). Il s'agit en premier lieu du prix des matières premières (les prix de l'acier ont augmenté d'environ 238 % entre fin mars 2020 et fin août 2021 et ils étaient deux fois plus élevés fin février 2022) et de l'énergie identifiés comme les principales menaces pesant sur la compétitivité des entreprises. La volatilité des taux de change inquiète aussi les entreprises, suivie des prix du foncier et de l'évolution réglementaire.

Au travers des interviews et des focus groups menés, émergent, parmi les pistes d'actions évoquées, quelques axes forts :

- Construire, pour l'extérieur, l'image de la filière par des actions de communication autour de ses savoir-faire notamment et de ses acteurs, au-delà « des deux grands » ;
- Renforcer la mise en relation des acteurs et des entreprises de la chaîne de valeur ;
- Mieux accompagner les entreprises dans leur recours aux dispositifs d'aides, et sur les aspects réglementaires et environnementaux.

L'Occitanie, plus grande région aéronautique d'Europe

Avec l'Île-de-France, la région Occitanie occupe une place à part dans le secteur de l'aéronautique. En plus de compter le plus fort contingent d'effectifs salariés en région (75 500 en 2020), la région Occitanie héberge le premier pôle français d'enseignement supérieur et de recherche en aéronautique (trois quarts des ingénieurs français y sont formés), le siège mondial d'Airbus Group et le quartier général du pôle de compétitivité Aerospace Valley, le 1^{er} pôle de compétitivité mondial de l'aéronautique et du spatial.

La filière est d'importance majeure pour l'économie de l'Occitanie – comme pour celle de la Nouvelle Aquitaine. Elle compte pour 22% de l'emploi industriel du Grand Sud-Ouest (Occitanie et Nouvelle Aquitaine). Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement qui regroupent sous-traitants, prestataires de service et fournisseurs de grands constructeurs et maîtres d'œuvre concentrent les ¾ des emplois salariés de la filière. Elles travaillent également pour d'autres activités que l'aéronautique et le spatial, comme la construction automobile ou ferroviaire, l'agroalimentaire, le secteur médical... autant de secteurs qui représentent selon l'Insee 30% de leurs chiffres d'affaires en moyenne. Si la filière est présente à des degrés divers dans tous les départements du Grand-Sud-Ouest (les départements du Lot, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques ou la Vienne), elle se concentre autour de Toulouse où l'on retrouve les plus grands donneurs d'ordres industriels comme Airbus, Safran, ATR, Thales Alenia Space mais aussi de Bordeaux (Airbus, Dassault, Thales et Ariane Group)*.

La pandémie du Covid-19 a fortement impacté la filière. En 2020, la filière a perdu près de 9 000 salariés dans le Grand Sud-Ouest, soit une baisse de plus de 5% de ses effectifs. Les destructions d'emplois ont principalement touché la chaîne d'approvisionnement alors que les effectifs des donneurs d'ordre sont restés quasi-stables. L'emploi a reculé de près de 10% dans les PME, les secteurs de la métallurgie et de l'ingénierie de la construction aéronautique ont été les plus affectés.

Face à l'ampleur du choc, le secteur aéronautique a pu bénéficier d'un plan d'aides d'urgence et de relance État-Région. Ont ainsi été créés un « Pass Relance Aéronautique Aérospatial » qui a consisté en des subventions d'investissement pour la diversification et l'amélioration des performances, un Fonds impulsion (50 M€) associant la Région Occitanie, BPIFrance, des banques régionales et des industriels pour assurer des prises de participation dans des PME/ETI fragilisées et enfin une agence régionale des investissements stratégiques (ARIS, 30 M€), pour soutenir ces investissements. Un dispositif exceptionnel de soutien de 100 M€ (90 M€ pour l'aéronautique et 10 M€ pour le spatial) a également été décidé en juillet 2020. Il résulte d'une collaboration entre la Région, la CCI Occitanie et le GIFAS et comprend des soutiens à la production, à la diversification et à l'innovation, notamment pour l'avion vert (43 M€), un fonds de soutien à la capitalisation (12 M€) et une enveloppe de 35 M€ dédiée à la formation pour la préservation des emplois et des compétences des entreprises du tissu aéronautique**. Un fonds régional de sauvegarde et de développement de l'emploi dans les territoires a été créé à cet effet et abondé à hauteur de 15 M€, auquel se sont ajoutés des bonifications versées aux centres de formation d'apprentis (CFA). La filière a enfin bénéficié d'un fléchage de 10 M€ du pacte régional d'investissement dans les compétences. Une plateforme de promotion des savoir-faire et des compétences a également été créée.

À la faveur de la crise sanitaire et de ses conséquences sur l'industrie aéronautique, des programmes de soutien d'ampleur ont été mis en œuvre au niveau européen, national et régional pour consolider la filière et accompagner sa transformation vers « l'aviation zéro-émission » et l'industrie du futur. En plus de son action au travers du pôle de compétitivité Aerospace Valley et de l'agence régionale de développement économique AD'OCC, la Région Occitanie intervient selon différentes modalités en complémentarité avec les acteurs aéronautiques : lancement début 2021 d'un appel à manifestation d'intérêt de 10M€ pour des démonstrateurs d'avions verts de petite capacité, participation au financement de la *Maison de la formation aéronautique et spatiale Jacqueline Auriol*, livrée en 2021, appui à la création du plus grand campus d'Europe de recherche, d'essai et d'innovation technologique sur l'hydrogène vert à l'horizon 2024.

* Insee Analyses 2020, « Une dynamique toujours favorable dans la filière aéronautique et spatial du Grand Sud-Ouest », n° 90.

** Rapport d'information sur l'avenir du secteur aéronautique en France, Commission des affaires économiques, n° 4892, janvier 2022.

3.3 L'industrie agroalimentaire : une dynamique globale qui cache des fragilités structurelles

L'industrie agroalimentaire totalise en 2020 près de 26 000 emplois, soit 17 % de l'emploi industriel régional. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne française (16,1 %) mais très inférieure à celle d'autres régions où l'agro-alimentaire est une spécificité industrielle à l'instar de la Bretagne (38 % de l'emploi industriel est dans l'industrie agroalimentaire), des Pays de la Loire (23,3 %) ou de la Nouvelle Aquitaine (20,37 %). Au regard du poids de l'industrie agro-alimentaire, la région se place ainsi au 5^e rang des régions, la Corse arrive en tête avec près de 40 % de ses emplois industriels.

Avec 58 % des effectifs de l'industrie agroalimentaire, soit plus de 15 000 emplois, la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie (qui comprend l'activité des commerces de boulangerie-pâtisserie) et de pâtes alimentaires est, de loin, le premier secteur de l'agro-alimentaire en région. Le secteur de la fabrication d'autres produits alimentaires, comprenant notamment la fabrication de plats préparés et le travail du cacao et de produits de confiserie, constitue le second secteur avec 18 % des effectifs, soit un peu moins de 5000 emplois. À eux deux, ces secteurs représentent plus de 75 % des effectifs totaux.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (Figure 21), le secteur de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie est aussi le principal moteur de la croissance en emploi de l'agro-industrie ces 15 dernières années. En effet, avec la création de 2 155 emplois nets, ce sous-secteur porte l'essentiel de la dynamique de l'emploi du secteur agro-alimentaire quand, à l'inverse, la quasi-totalité des autres sous-secteurs accusent de fortes baisses, de l'ordre de 30 % pour le travail des grains ou de près de 25 % pour la transformation et la conservation de fruits et légumes.

Si la comptabilisation du secteur de la boulangerie-pâtisserie dans l'industrie agroalimentaire relève de la nomenclature d'activités au sens de l'INSEE, le caractère industriel de cette activité et de ses emplois est discutable. Retirer les emplois des commerces de boulangerie-pâtisserie du secteur de l'agroalimentaire pour se concentrer sur les activités véritablement industrielles de celui-ci donne donc à voir un secteur agroalimentaire moins pourvoyeur d'emplois. Avec moins de 15 000 emplois « véritablement industriels » (tableau ci-dessous Figure 22), la région est au 11^e rang du classement des régions et représente seulement 4 % des emplois nationaux du secteur de l'agroalimentaire (hors boulangerie-pâtisserie), loin derrière des régions spécialisées comme la Bretagne (13,9 %), les Pays de la Loire (12,7 %) ou encore la région Auvergne-Rhône-Alpes (11,2 %).

Sur ce champ d'activités, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu sur la période 2006-2020 une baisse de l'emploi industriel (- 9,9 %), dans un contexte national également défavorable (- 5,1 % des emplois en moyenne en France) mais où quelques régions ont conservé leur masse d'emplois industriels à l'image de l'Occitanie (+2,7 %) ou des Pays de la Loire (+1,9 %).

Figure 21 – L’industrie agroalimentaire par sous-secteurs

Sous-secteurs	Provence-Alpes-Côte d’Azur				France			
	Effectifs salariés 2006	Effectifs salariés 2020	Part	Variation de l’emploi salarié	Effectifs salariés 2006	Effectifs salariés 2020	Part	Variation de l’emploi salarié
Fabrication d’huiles et graisses végétales et animales	153	160	0,6 %	4,6 %	2 136	2546	0,5 %	19,2 %
Fabrication d’aliments pour animaux	194	33	0,1 %	-83,0 %	12 854	13 919	2,7 %	8,3 %
Fabrication d’autres produits alimentaires	5 002	4 813	18,3 %	-3,8 %	68 418	72 756	14,3 %	6,3 %
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	13 130	15 285*	58,0 %	16,4 %	178 360	205 052	40,4 %	15,0 %
Fabrication de produits laitiers	284	532	2,0 %	87,3 %	41 407	38 598	7,6 %	-6,8 %
Transformation et conservation de fruits et légumes	2 245	1 703	6,5 %	-24,1 %	20 809	20 820	4,1 %	0,1 %
Transformation et conservation de la viande	1 923	1 530	5,8 %	-20,4 %	116 230	94 108	18,5 %	-19,0 %
Transformation et conservation des produits de la mer	238	200	0,8 %	-16,0 %	12 859	11 943	2,4 %	-7,1 %
Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	604	416	1,6 %	-31,1 %	13 333	13 069	2,6 %	-2,0 %
Fabrication de boissons	1 538	1 661	6,3 %	8,0 %	32 637	34 861	6,9 %	6,8 %
Total général	25 311	26 333	100%	4,0%	499 043	507 672	100%	1,7%

Source : Acoiss - Urssaf

L’industrie agro-alimentaire se compose enfin majoritairement d’établissements de petite taille, autour de 8 salariés en moyenne. Sa composante véritablement industrielle (hors boulangeries et pâtisseries qui représentent près de 80 % des établissements) regroupe des établissements de taille un peu plus importante, de l’ordre de 13 salariés en moyenne. Selon les sous-secteurs, la taille des établissements varie entre 6 salariés en moyenne pour le secteur de la fabrication d’huiles et de graisses végétales et animales contre 26 salariés pour celui du travail des grains et la fabrication de produits amylacés.

Figure 22 – L’industrie agroalimentaire en région

Région	Effectifs salariés (2020)	Effectifs salariés hors boulangerie - pâtisserie (2020)	Part dans l’emploi total du secteur, hors boulangerie - pâtisserie (2020)	Évolution en % (2006-2020)
Auvergne-Rhône-Alpes	57 841	41 589	11,2 %	-2,2 %
Bourgogne-Franche-Comté	21 673	16 237	4,4 %	-6,8 %
Bretagne	59 061	51 472	13,9 %	0,1 %
Centre-Val-de-Loire	16 640	12 326	3,3 %	-12,1 %
Grand-Est	44 198	31 658	8,5 %	-17,2 %
Hauts-de-France	45 678	36 231	9,8 %	-10,1 %
Île-de-France	52 819	25 550	6,9 %	-9,0 %
Normandie	28 833	21 890	5,9 %	-12,0 %
Nouvelle-Aquitaine	47 221	34 558	9,3 %	-4,6 %
Occitanie	37 443	26 784	7,2 %	2,7 %
Pays-de-la-Loire	54 326	47 111	12,7 %	1,9 %
Provence-Alpes Côte d’Azur	26 394	14 698	4,0 %	-9,9 %
Total général	508 089	370 594	100,0 %	-5,1 %

Note : les emplois des commerces de boulangerie-pâtisserie ont été retirés pour ne laisser apparaître que les emplois véritablement industriels du secteur de l’agroalimentaire

Source : Acoff - Urssaf

- **La parole aux acteurs : synthèse des focus groups et des entretiens semi-directifs**

Contrairement aux trois autres secteurs d’activités étudiés dans notre analyse qualitative pour lesquels des entretiens et des focus-groups ont été menés, le secteur de l’industrie agroalimentaire n’a fait l’objet que d’entretiens semi-directifs.

Neuf entreprises ont été interviewées. Il s’agit de TPE et PME comptant entre 3 et 50 salariés et exerçant dans des secteurs très différents : les secteurs de la fabrication de plats cuisinés, de produits de confiserie et d’épicerie fine, de compléments alimentaires, de plantes aromatiques biologiques ainsi que dans celui de la transformation et de la conservation de fruits et légumes, pour l’essentiel locaux et issus pour partie de l’agriculture biologique.

Selon les entreprises interviewées, être implanté en région Provence-Alpes-Côte d’Azur offre tout d’abord un certain nombre d’avantages comme la proximité de nombreuses productions locales, notamment biologiques, son identité sur le plan agricole et alimentaire, son climat, son accès facilité aux principales infrastructures de transports (aéroports, autoroutes...) ou encore l’importance de son secteur logistique.

Les dispositifs d’accompagnement de la Région, des agences de développement économique ou encore des chambres consulaires semblent être connus et utilisés par une majorité des entreprises

interviewées. En revanche, celles-ci ne sont pas nécessairement connectées à un réseau d'entreprises et ce phénomène touche particulièrement les plus petites entreprises¹⁹. À une échelle territoriale plus fine toutefois, le dynamisme du réseau et de l'accompagnement technique comme dans le Vaucluse par exemple a été souligné.

Les entreprises ont un sentiment d'appartenance partiel à la filière agroalimentaire pour diverses raisons, notamment les artisans qui se sentent loin des préoccupations des grands groupes et d'autres entreprises plus portées sur les enjeux « santé ». Les entreprises déclarent un plus grand sentiment d'identification de la filière vis-à-vis des artisans plutôt qu'avec les grands groupes actuels.

La plupart des acteurs interviewés s'accordent sur la mauvaise image dont souffrirait la filière agroalimentaire auprès des consommateurs.

« La filière a besoin de redorer son image avec les scandales qu'il y a eu, montrer aux consommateurs toutes les innovations existantes ainsi que la fiabilité des produits. » « La filière a besoin d'un certain lobbying pour avancer et évoluer. Il faut travailler sur le prix des aliments, faire de la pédagogie auprès des consommateurs pour expliquer le prix des aliments et des matières premières et ainsi justifier le prix des produits finis ». « Il y a un problème de transparence dans la filière puisqu'il n'y a pas de brevets sur les recettes nous ne pouvons pas diffuser à 100 % les ingrédients et les savoir-faire de peur de se faire copier à 3 centimes de moins. »

Pour certaines PME, « la filière agroalimentaire s'est endormie. Il faut mettre le consommateur au centre des priorités et faire oublier les scandales du passé. Les industriels de l'agroalimentaire sont des oubliés de la loi qui prend en compte les agriculteurs et ne tient pas compte du transformateur. »

Tous plaident en faveur d'un rapprochement des acteurs de la filière sur le modèle de la région bretonne. Renforcer les liens entre les acteurs locaux et avec le territoire pour optimiser leurs chaînes de valeur, œuvrer en faveur d'une plus grande structuration de la filière et de ses sous-filières est une nécessité qui a été exprimée à plusieurs reprises.

« On pourrait commencer par avoir un annuaire des acteurs de la filière, pour avoir une photographie des forces en présence et de leur positionnement ». « La filière est trop segmentée, pas de liens entre les différents acteurs (importateurs, distributeurs, transformateurs...). On a besoin également d'un rapprochement géographique entre l'ensemble des acteurs, on est loin de la Région Bretagne pour la structuration de la filière ».

L'avenir de la filière agro-alimentaire fait également l'objet de perceptions différentes. Pour certaines des entreprises interviewées, la filière est en expansion et peut continuer à se développer sur un champ notamment plus qualitatif. Certaines entreprises rendent compte de perspectives de développement plutôt orientées vers la production de nouvelles références, vers l'innovation sur les formats et sur les

¹⁹ Plusieurs réseaux ont toutefois été mis en évidence en région : Aria Sud, « Réseau entreprendre », Luberon Sorgue, Aval bio paca, PME plus, Bio entreprise durable, Cida bio, ANIA, dispositif Cèdre, Club 06. Les deux pôles de compétitivité sont identifiés (Eurobiomed et Innov'alliance). Certaines entreprises sont membres du programme « Sud Accélérateur », 1er programme d'accélération régional français dédié aux PME en forte croissance.

recettes pour les PME de conserverie, la création de nouveaux produits alimentaires et packaging, mais aussi vers l'obtention de nouvelles certifications. D'autres, moins nombreuses, sont plus pessimistes.

« La filière agroalimentaire est en régression, elle existe essentiellement à travers des plateformes de logistiques, où l'agroalimentaire existe peu car tout est à l'étranger ».

Des difficultés ou des menaces de nature différente ont été soulignées. Parmi celles-ci, des difficultés liées au recrutement de profils qualifiés notamment. La filière fait en effet face à une problématique de saisonnalité et de turn-over élevé de sa main-d'œuvre.

« Le personnel ne reste pas dans l'usine. Nous passons principalement par des agences d'intérim », « la production n'attire pas beaucoup de monde », « les salaires sont peu attractifs, le travail fatigant et pénible ».

En découle un recours élevé à l'intérim ou aux CDD, particulièrement sur les métiers de techniciens de maintenance et impliquant, de la part des entreprises, la nécessité de former régulièrement les nouveaux embauchés. Par ailleurs, les PME mettent en avant une difficulté spécifique à recruter des profils très qualifiés, une difficulté expliquée selon elles par une carence de la région à proposer une filière universitaire d'ingénierie dédiée à l'agro-alimentaire et plus globalement par une faible attirance pour les métiers du secteur.

D'autres difficultés, de nature plus structurelle, ont également été soulignées au niveau territorial. Le manque de foncier disponible et son coût apparaissent comme une problématique importante. Selon la nature des projets (nécessité de s'agrandir pour développer une activité de production et/ou commerciale, le volet logistique voire une production agricole), les besoins en matière de foncier sont importants et difficiles à satisfaire (ils varient de 200 m² à 6 hectares selon les acteurs rencontrés). À noter que les entreprises disent préférer souvent, pour des raisons de délai, acheter des locaux existants, et la plupart du temps, à proximité de leurs installations d'origine.

Certaines sous-filières manquent également de cohérence tout au long de la chaîne de production et de transformation du fait d'un manque en équipements de première transformation. C'est par exemple le cas des producteurs d'ail locaux qui doivent délocaliser l'épluchage et la livraison aux industriels faute d'équipements adéquats sur le territoire, ce qui entraîne des surcoûts importants. Au-delà, le besoin de mise à niveau des équipements de production et du bâti a souvent été évoqué. De même, si les entreprises interrogées sont conscientes des opportunités et des menaces liées à l'émergence de l'industrie 4.0 (cyber sécurité, numérisation des postes, intelligence artificielle), leurs budgets de recherche et développement, et donc leurs capacités d'innovation, sont très hétérogènes et pour certaines très faibles.

Au travers de l'ensemble des interviews et des focus groups menés, émergent, parmi les pistes d'actions évoquées, quelques axes forts :

- Un besoin de structuration de la filière afin de créer un écosystème performant ;
- Un besoin de modernisation des équipements pour renforcer la compétitivité de la filière ;
- Un secteur industriel où l'innovation et la digitalisation sont identifiées comme des facteurs clés de la réussite ;
- Un secteur industriel où la problématique de manque de foncier disponible est forte.

La Bretagne : une région citée comme un modèle de la filière agroalimentaire

Avec 60 000 emplois, la Bretagne est la première région française en termes d'emplois industriels agro-alimentaires. Possédant une structure d'emplois relativement similaire à celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans de nombreux sous-secteurs, la Bretagne possède plus de 41 000 emplois liés au secteur « animal ». Le développement de ce secteur fort de l'industrie agro-alimentaire repose sur deux facteurs. D'une part, une agriculture solide composée de 70 000 exploitations agricoles. D'autre part, une chaîne complète d'organismes ressources qui structurent la filière à l'échelle régionale. Cet écosystème est composé de groupements d'employeurs, de pôles de compétitivité, de 14 centres d'innovations technologiques et de 63 organismes de formation et d'organismes de recherche.

Le développement d'un écosystème breton autour de l'industrie agro-alimentaire permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement tout au long de leur vie. Elles bénéficient ainsi de nombreuses aides (conseils techniques et juridiques, prêts...) et de personnels qualifiés pour faire face aux enjeux du marché et de la transformation technologique. En outre, cet écosystème permet la définition d'une stratégie claire et partagée : devenir la première région du « bien manger » et la mise en place d'un marketing à l'échelle territoriale.

3.4 L'industrie chimique : parfumerie, cosmétique et huiles essentielles comme fer de lance

Avec 14 000 emplois, soit 8 % des effectifs nationaux, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 4^e rang des régions métropolitaines en termes d'effectifs du secteur de l'industrie chimique. Elle se place derrière l'Île-de-France (26 300), l'Auvergne-Rhône-Alpes (23 000), les Hauts-de-France (16 700).

Le secteur de l'industrie chimique se compose de trois grands sous-secteurs : l'industrie chimique « traditionnelle » qui concentre en région 55 % des emplois du secteur, l'industrie de la parfumerie, des cosmétiques et des huiles essentielles qui en représente plus du tiers (35,5 % des emplois) et l'industrie pharmaceutique (14,5 % des emplois).

Tous sous-secteurs de la chimie confondus, la dynamique d'emplois enregistrée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est très différente de celle de la France en moyenne. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (Figure 24), sur la période 2006-2020, la région a en effet enregistré une croissance du nombre de ses effectifs salariés (+19 %) contre une baisse d'une ampleur non négligeable en France (-8,7 %).

Les sous-secteurs constitutifs de l'industrie chimique ont ainsi connu, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France, des trajectoires différentes sur cette période. Si certaines sont semblables en région à celles observables au niveau national à l'instar des destructions d'emplois significatives dans les secteurs de la fabrication de peintures et vernis, des gaz industriels, des pesticides ou des engrais, mais également à l'inverse des créations d'emplois dans le sous-secteur de la parfumerie, cosmétiques et huiles essentielles ; d'autres sous-secteurs de la chimie ont enregistré des performances très différentes en région en comparaison avec la France. C'est notamment le cas des secteurs phares de la chimie

traditionnelle comme la production de produits chimiques organiques de base (+8,4 %), la fabrication de produits chimiques inorganiques de base (+23 %), la fabrication de matières plastiques de base (+58,6 %) ou encore celle de savons-détergents et produits d'entretien (+29 %), des activités qui ont enregistré en France de fortes destructions d'emplois alors qu'elles sont parvenues à créer des emplois en région.

Figure 23 – L'industrie chimique par sous-secteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine

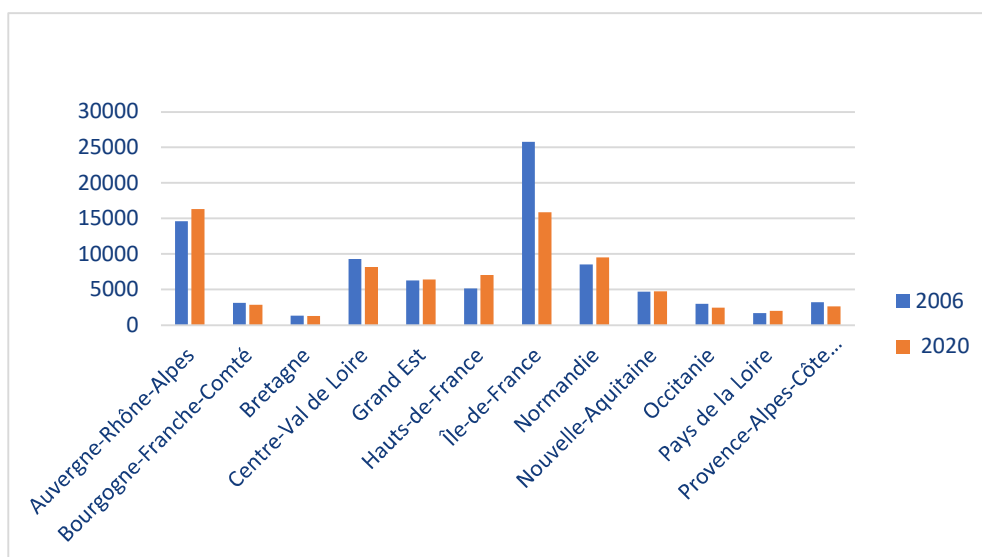
Sous-secteurs	Provence-Alpes-Côte d'Azur				France			
	Effectifs salariés 2006	Effectifs salariés 2020	Part	Variation de l'emploi salarié	Effectifs salariés 2006	Effectifs salariés 2020	Part	Variation de l'emploi salarié
Fabrication de gaz industriels	376	244	2 %	-35,10 %	5 356	3 946	2,80 %	-26,30 %
Fabrication de colorants et de pigments	14		0 %	-100 %	2 794	1 530	1,10 %	-45 %
Enrichissement et retraitement de matières nucléaires	217		0 %	-100 %	515	554	0,40 %	8 %
Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a.	765	942	7 %	23,10 %	9 863	8 219	5,90 %	16,70 %
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2 483	2 691	19 %	8,40 %	18 839	18 101	13 %	-3,90 %
Fabrication de produits azotés et d'engrais	142	88	1 %	-38 %	4 543	4 232	3 %	-6,8 %
Fabrication de matières plastiques de base	428	679	5 %	58,60 %	11 683	9 925	7,10 %	-15 %
Fabrication de caoutchouc synthétique	11		0 %	100 %	1 981	1 324	0,90 %	-33 %
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	264	207	1 %	-21,6 %	5 838	4 644	3,30 %	-20,5 %
Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	799	475	3 %	-40,6 %	16 575	11 563	8,30 %	-30,2 %
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	448	579	4 %	29,2 %	8 900	8 746	6,30 %	-1,7 %
Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1 646	2 542	18 %	54,4 %	39 320	39 529	28,30 %	0,5 %
Fabrication de produits explosifs	398	216	2 %	-45,7 %	4 472	3 578	2,60 %	-20,0 %
Fabrication de colles	25	17	0 %	-32,0 %	2 526	2 498	1,80 %	-1,1 %
Fabrication d'huiles essentielles	3 074	4 601	33 %	49,7 %	4 714	6 209	4,40 %	31,7 %
Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	691	757	5 %	9,6 %	13 332	14 353	10,30 %	7,7 %
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	1		0 %	-100,0 %	1 786	725	0,50 %	-59,0 %
Total général	11 782	14 038	100 %	19,10 %	153 037	139 676	100 %	-8,70 %

Source : Acooss-Urssaf

Avec près de 8 360 emplois sur les quelque 14 000 emplois totaux du secteur de la chimie, le secteur de la chimie « traditionnelle », qui regroupe, en plus des activités citées plus haut, le secteur du raffinage (un secteur distinct de l'industrie chimique au sens de la nomenclature d'activités de l'INSEE), concentre le plus grand nombre d'effectifs salariés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est fortement concentré géographiquement autour de l'Étang de Berre, sur les communes de Martigues, Fos-sur-Mer, Berre-l'Étang ou Châteauneuf-les-Martigues. Ce secteur est principalement positionné sur les activités chimiques amont avec d'une part, le raffinage de pétrole avec ses trois raffineries actives (Exonn Mobil via Esso à Fos-sur-Mer, Petroineos à Martigues-Lavéra et la bioraffinerie de TotalEnergies à Châteauneuf-les-Martigues), et la chimie organique de base²⁰. Si la plupart des composantes de la filière industrielle traditionnelle ont été globalement résilientes, voire ont créé des emplois, les activités liées au raffinage perdent des effectifs depuis plusieurs années avec des fermetures et des restructurations de sites. Depuis 2006, la région a ainsi perdu plus de 1 000 emplois sur un secteur qui en comptait près de 2 400 en 2006. Une tendance que l'on observe dans les autres régions où ce secteur est implanté comme l'Auvergne-Rhône-Alpes notamment où l'emploi salarié du secteur a lui reculé de plus de 24 % sur la période 2006-2020, ce qui correspond à la destruction de 300 emplois.

Cette dynamique de déclin s'observe aussi en région dans le secteur de l'industrie pharmaceutique (3^e sous-secteur de l'industrie chimique régionale), pourtant caractérisé par la présence de quelques gros laboratoires comme Sanofi ou Boiron (30 établissements au total en 2020 pour 2 638 salariés). C'est le secteur le plus en déclin avec une chute de plus de 18 % de ses emplois depuis 2006, soit une perte de près de 600 emplois, et ce malgré un rebond de l'emploi entre 2010 et 2016 (Figure 24 tableau ci-dessous). À noter qu'en France, l'industrie pharmaceutique a détruit près de 7 400 emplois, soit une baisse de plus de 8 % des effectifs.

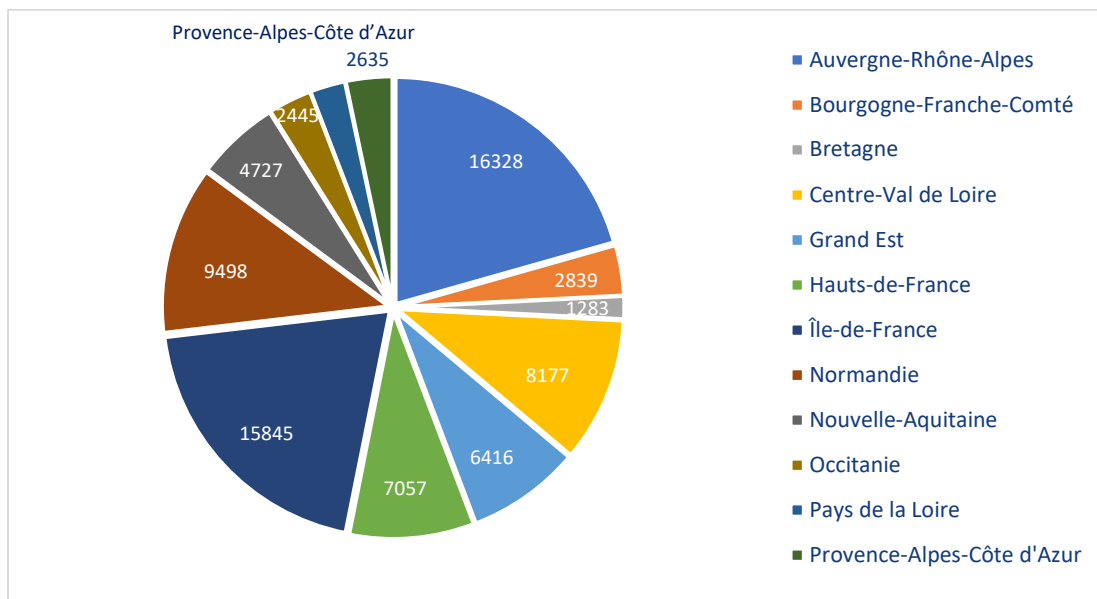
Figure 24 – Évolution des effectifs de l'industrie pharmaceutique entre 2006 et 2020



Source : Acooss-Ursaff

²⁰ LyondellBasell dispose notamment d'un vapocraqueur à Berre-l'Étang, Naphtachimie issu d'une joint-venture entre TotalEnergies et Petroineos en compte également un à Martigues Lavéra, Arkema fabrique des matières premières chimiques à Marseille et Saint-Auban et Sanofi fabrique des principes actifs à Sisteron pour sa production pharmaceutique.

Figure 25 – Répartition des effectifs de l'industrie pharmaceutique en 2020



À l'inverse, le sous-secteur de l'industrie de la parfumerie, des cosmétiques et des huiles essentielles est, quant à lui, en plein essor. Avec 7 150 emplois en 2020, il est le second sous-secteur de la chimie en région (35,5 % des emplois) et a connu, comme le tableau ci-dessus en témoigne, le plus fort dynamisme ces dernières années. Le sous-secteur des huiles essentielles s'est accru de près de 1 600 salariés, soit une hausse de près de 50 %, celui de la parfumerie et des produits pour la toilette a gagné près de 900 salariés, soit une hausse de plus de 54 %. Au total, plus de 2 500 emplois ont été créés depuis 2006 dans ces deux sous-secteurs. La croissance de ce secteur a d'abord été tirée par l'activité de fabrication d'arômes et d'huiles essentielles où la région possède un positionnement fort en concentrant à elle seule les trois quarts des effectifs nationaux, signe d'une forte spécificité régionale. Les principaux employeurs français de cette industrie sont les groupes Mane, premier parfumeur national (fabrication d'arômes et compositions de parfumerie au Bar le Loup), Robertet (arômes et matières premières d'origine naturelle à Grasse) ou encore Argeville à Valbonne. Le territoire accueille aussi les trois leaders mondiaux de l'industrie : les groupes suisses Givaudan qui intervient via ses filiales françaises, notamment Expressions Parfumées, une maison de créateurs parfumeurs basée à Grasse et Naturex, leader de la production d'ingrédients naturels d'origine végétale à Avignon et Firmenich (fabrication d'ingrédients de parfumerie à Grasse) ainsi que l'américain Iff (fabrication de compositions de parfumerie à Grasse). Les grands débouchés de la filière régionale sont les industries du parfum et de la cosmétique mais aussi les produits de grande consommation (produits d'hygiène, etc.), l'agroalimentaire et l'industrie pharmaceutique. La filière régionale est très active à l'export.

L'industrie de la parfumerie et des produits pour la toilette est aussi présente en région à travers plusieurs maisons de parfumerie notamment autour de Grasse, et est active sur le segment des cosmétiques avec notamment la présence du groupe L'Occitane installé à Manosque et Thalgo à Roquebrune-sur-Argens (cosmétique marine). La région compte aussi de nombreux industriels et PME du façonnage et du conditionnement comme Pharma and Beauty via Evaliance à Signes.

Contrairement aux activités chimiques traditionnelles, les activités liées à la parfumerie-cosmétique-huiles essentielles se caractérisent par la présence de nombreuses petites entreprises (36 salariés en moyenne par établissement). Dans cette industrie historiquement artisanale, les TPE-PME représentent près de 90 % des établissements régionaux de la parfumerie et cosmétique naturelle et se caractérisent

par une forte concentration géographique. À fin 2020, 62 % des effectifs salariés de ce sous-secteur étaient situés à Grasse, Le Bar-sur-Loup, Manosque et Avignon. Connue à l'international pour son savoir-faire historique dans la production d'arômes, la commune de Grasse accueille à elle seule plus d'un ¼ des effectifs de la filière (26 %) et jusqu'à un tiers des effectifs régionaux du segment industriel des huiles essentielles (Figure 26).

Figure 26 – Effectifs salariés de l'industrie chimique traditionnelle, de la parfumerie-cosmétiques et huiles essentielles, de l'industrie pharmaceutique



Source : Benchmark national du soutien régional aux filières stratégiques – Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

• **La parole aux acteurs : synthèse des focus groups et des entretiens**

Le travail de recueil de données et d'analyse s'est concentré sur le segment de la chimie verte et sur les établissements qui s'inscrivent dans cette « filière » dont le périmètre est en réalité très difficile à circonscrire en raison principalement de la définition très large de la chimie verte. Définie en effet dans les années 1990 aux États-Unis par l'U.S. Environmental Protection Agency comme poursuivant une science qui a pour « but de concevoir et de développer des produits et des procédés chimiques permettant de réduire ou d'éliminer l'utilisation et la synthèse de substances dangereuses. », la chimie verte repose sur 12 principes établis par deux chimistes américains qui ont permis d'en populariser le concept²¹.

²¹ Les 12 principes sont : Prévention des déchets (il vaut mieux limiter la production de déchets plutôt que de chercher à s'en débarrasser par la suite) ; Economie d'atomes (on cherche à maximiser le nombre d'atomes des réactifs qui composent le produit final) ; Conception de méthodes de synthèse moins dangereuses (les substances produites et utilisées lors des synthèses doivent être inoffensives pour l'homme et pour l'environnement dans la mesure du possible) ; Conception de produits chimiques plus sûrs (les produits finaux synthétisés doivent aussi être inoffensifs) ; Solvants et auxiliaires moins polluants (les auxiliaires de synthèse comme solvants, agents de séparation... doivent être évités ou inoffensifs lorsqu'ils sont essentiels) ; Recherche du rendement énergétique (l'impact énergétique doit être minimisé, on favorise les réactions à température et pression ambiantes) ; Utilisation de ressources renouvelables (les produits fossiles sont à éviter) ; Réduction du nombre de dérivés (l'utilisation de protecteurs/déprotecteurs de fonctions doit être limitée car elle entraîne la production de dérivés, ce qui augmente le coût énergétique et le nombre de déchets produits) ; Catalyse (on favorise les catalyseurs naturels aux procédés stœchiométriques) ; Conception de produits en vue de leur dégradation (on favorise la synthèse de

Le choix de se concentrer ici sur la chimie verte résulte de ce qu'elle a été reconnue par la Région comme l'une des trois « technologies clés » pour la spécialisation régionale que la Région soutient au travers de plusieurs dispositifs et stratégies transversales (Plan Climat, Stratégie en faveur de l'économie circulaire, OIR industrie du futur).

Quatre entreprises ont été interviewées et ont participé aux ateliers thématiques. Deux d'entre elles sont spécialisées dans la fabrication de produits d'entretien et d'hygiène, l'une d'entre elles développe des procédés d'industrialisation de molécules très élaborées pour le secteur de la cosmétique et du parfum, la dernière est spécialisée dans la conception et la fabrication d'emballage technique en direction de secteurs variés (santé humaine ou animale, parfumerie, agroalimentaire, chimie de spécialité...).

Qu'est-ce que la filiale de la chimie verte vous évoque ? Quels sont ses atouts et ses faiblesses ?

Contrairement aux autres secteurs industriels interrogés pour lesquels les entreprises interviewées ont identifié l'existence d'une filière, il ressort tout d'abord des focus groups et des interviews qu'il n'existerait pas, selon les acteurs interrogés, de filière régionale de la chimie verte. Selon ces derniers, la chimie verte en tant que filière intégrée n'a qu'une faible présence en région contrairement à d'autres régions citées comme les Hauts de France où celle-ci serait mieux implantée.

La région présenterait pourtant de nombreux atouts qui devraient permettre le développement facilité d'une filière autour de la chimie verte. Parmi ceux-ci, sa tradition historique autour des métiers de la chimie, la notoriété internationale et nationale de ses bassins industriels et le caractère spécialisé de certains d'entre eux autour de Marseille et de Nice notamment. La qualité de ses infrastructures logistiques a également été soulignée, faisant du territoire régional un espace adapté aux contraintes logistiques liées aux métiers de la chimie.

« C'était assez pratique d'avoir l'aéroport et le port pas très loin. On a de très bonnes plateformes logistiques à Marseille. Ça permet quand même d'avoir des coûts intéressants et une bonne réactivité même quand ça doit partir en Asie ou enfin au Moyen-Orient, Amérique du Nord, Amérique du Sud. »

En outre, la proximité entre les entreprises, les laboratoires et les universités est perçue comme un autre atout de la région.

« Au niveau université, c'est quand même assez développé à Marseille, à Nice, on a des universités avec des laboratoires d'excellence sur la chimie. » « Côté université on est allé voir l'université de Nice, on a trouvé une manière de collaborer assez facilement. », « Nous sommes sur une plateforme chimique, il y a un lycée professionnel, un BTS pro à côté. », « Il y a des universités, un aéroport. En plus à la création, on est passé par l'incubateur qui nous a permis de nous financer, donc il y a des infrastructures et avec CRITT (Novachim) en chimie localement. » « Au niveau alternance, on a de gros partenariats avec les universités donc on n'a pas de souci. »

produits biodégradables) ; Observation en temps réel en vue de prévenir la pollution (les substances synthétisées doivent être contrôlées efficacement et en continu, notamment grâce aux données recueillies par satellites) ; Une chimie fondamentalement plus fiable (les quantités et l'état physique des substances doivent être choisis de manière à éviter tout danger).

Enfin, le cadre de vie offert par la région retient les entreprises qui estiment qu'il facilite le recrutement de nouveaux talents, quels que soient les profils recherchés (vente, marketing, technique, ingénierie,...).

*« On a eu des opportunités ailleurs, mais ce sont également des questions de qualité de vie, d'emploi. Donc tout ça a fait qu'on s'est implanté à Marseille et on reste à Marseille. »
« Même si on avait le droit de partir on ne partirait pas parce qu'on peut recruter ici. »*

Pour autant, des besoins importants en recrutement peinent à être comblés, en particulier pour les postes de techniciens et d'opérateurs techniques. Pour les professionnels, il est difficile d'être attractif dans l'industrie chimique, et les formations ne sont souvent pas suffisamment en phase avec leurs besoins. Le manque de culture industrielle de la région a été évoqué pour expliquer le manque de formations dédiées à l'industrie.

D'autres freins, déjà mis en évidence par les acteurs des autres secteurs d'activité, ont été soulignés. Parmi ceux-ci, le manque de foncier et son coût et plus globalement le coût élevé de la vie en région qui constitue pour certains, *« un vrai frein pour les ouvriers »... [qui] « réduit l'attractivité du territoire »* et diminuerait d'autant leurs perspectives d'embauche. L'apprentissage semble néanmoins fonctionner sur la région.

Les focus groups et les entretiens ont aussi mis en avant d'autres types de difficultés, à mettre souvent en lien avec la petite taille des établissements, en particulier dans le secteur cosmétique-parfumerie-huiles essentielles. Dans cette activité, les entreprises rencontrées disent ainsi avoir beaucoup de mal à se faire accompagner dans leurs projets et/ou pour trouver des solutions d'industrialisation en région. L'accès au financement est jugé laborieux et chronophage (les ressources internes sont jugées insuffisantes au regard des procédures longues, chronophages et sans garantie de succès). Les entreprises rencontrées soulignent un manque de visibilité dans les dispositifs disponibles, même si certains dispositifs d'accompagnement régionaux, comme le Parcours Sud Industrie 4.0, jouissent là encore d'une bonne appréciation.

« Dans le développement de procédés, on a fait appel donc au dispositif Parcours Sud Industrie 4.0. Cela nous a permis également de mettre l'accent sur le développement de procédés plus propres, en tout cas d'améliorer notre outil. » « Petit à petit, de quelque chose qui est parti d'un aspect financier, vont venir se greffer d'autres modules qui vont permettre d'améliorer la performance de la société, sur différents aspects, et notamment l'aspect vert, durable ou RSA. »

Derrière le caractère insuffisamment structuré de la filière, c'est le rôle de la Région et l'absence d'une stratégie visible et claire qui est généralement pointée, dans un secteur où les « chasseurs de subventions » seraient nombreux.

« Ce qu'il manque, c'est une région qui ait une stratégie [...] avec de véritables moyens pour aider les entreprises. » « Le constat, c'est une chose, arriver à le transformer en action concrète qui marche et arriver à la cohésion des différents acteurs territoriaux institutionnels, pour avoir un package à proposer aux industriels qui soit rapide et qui favorise la décision, c'est autre chose. « Il y a des choses qui existent en PACA, mais c'est pas du tout communiqué ou alors chacun va communiquer dans son coin mais ce ne sera pas une filière, ce sera vraiment une entreprise ou des actions spécifiques, mais ça manque vraiment de concret et de coordination. » « Pour la visibilité il faut des éléments fédérateurs qui sont : soit de la recherche, soit des actions, des matières premières, soit des sites

industriels. » « Tout ce qui peut permettre d'améliorer l'acceptabilité sociale de la chimie doit être déployé. » « La chimie verte est un peu galvaudée et en matière de marketing, il vaut mieux parler de chimie du végétal, de chimie biosourcée ».

Parmi les pistes d'action, quelques axes forts émergent :

- Identifier les entreprises de la chimie verte sur le territoire et leurs compétences ;
- Mettre en relation les entreprises, les fédérer autour de projets concrets → besoin de structuration de la filière, avec une implication de la chimie traditionnelle mais écoresponsable (chimie biosourcée comme la chimie du bois ou micro algale) → des exemples de structuration de filières peuvent éclairer les choix stratégiques (la *Cosmetic Valley* à Chartres, le pôle *Bio economy dans le Nord*) ;
- Simplifier et faciliter l'accès aux financements.

Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val-de-Loire : des soutiens régionaux affirmés en faveur de la chimie

Dans un contexte national où les emplois du secteur de la chimie traditionnelle ont très nettement diminué depuis 2006, en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) les effectifs sont parvenus à se maintenir – en 2020, elle compte autour de 23 000 salariés. La région est historiquement présente dans la chimie de spécialité (le groupe belge Solvay et le groupe français Arkema figurent parmi les plus gros employeurs) et l'industrie des matières plastiques de base (silicones, polymères hydrosolubles, polyuréthanes, pvc...), un sous-secteur qui a contribué au maintien des effectifs ces dernières années. Elle est la première région française de production chimique et s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de soutien au secteur.

Identifié comme un « domaine d'excellence » au sein de son SRADDET, la région Auvergne-Rhône-Alpes a construit l'accompagnement de sa filière chimique autour de trois principaux leviers avec un accent marqué sur la transition des entreprises et les partenariats de recherche. Le premier est celui du financement du pôle de compétitivité Axelera. Créé en 2005, ce pôle présente un positionnement hybride, à la croisée de la chimie et de l'environnement. Il compte 370 adhérents qu'il accompagne à différents stades de leur développement : labellisation de projets de R&D, financements de projets (50% privés, 50% publics), accompagnement à l'international, accompagnement à la levée de fonds, organisation d'événements. La Région AURA a également signé un Contrat d'Objectif Emploi Formation (COEF) Chimie-Environnement avec l'État, l'organisation professionnelle de la chimie (UIC) et les rectorats de Lyon et Grenoble afin de développer et de valoriser l'offre locale de formation de la filière en réponse aux mutations de cette dernière. En outre, un important soutien à l'innovation est fourni depuis 2011 au travers notamment de la plateforme d'innovation collaborative Axel'One. Lancée en 2011, à l'initiative d'acteurs académiques et industriels, cette plateforme héberge et accompagne les porteurs de projets innovants dans les secteurs de la chimie-catalyse, des matériaux avancés et de l'industrie du futur. Elle compte 3 sites d'environ 3 000m² financés par la Région, la métropole et l'État. L'ensemble de ces leviers régionaux sont accompagnés d'une forte implication de la métropole de Lyon dans le soutien à la filière chimique et pétrochimique, en particulier en matière d'aide à la valorisation et à la reconversion industrielle et écologique des plateformes chimiques.

La région Centre Val-de-Loire compte plus de 5 000 salariés dans la filière de la parfumerie-cosmétique-huiles essentielles. Le tissu économique de cette filière est fortement porté sur la fabrication de parfums-cosmétiques, ce qui fait de la région Centre Val-de-Loire la seconde région française dans le secteur de la parfumerie et cosmétique après l'Ile-de-France. L'industrie amont de la filière, celle des arômes et huiles essentielles, n'est en revanche que très faible en termes d'effectifs. La région a développé une stratégie industrielle basée autour de ces filières d'excellence et sa proximité avec la région parisienne pour attirer les grandes griffes dans leurs stratégies d'implantation industrielle (Christian Dior, Guerlain, Gemey-Maybelline, Shiseido). Plus largement, la filière chimique régionale accueille également de grands industriels des produits chimiques de grande consommation comme Procter & Gamble dans la fabrication de shampoings et gels douche, ou Reckitt Benckiser dans la fabrication de produits d'entretiens. La Région Centre Val de Loire est très active dans le soutien à sa filière cosmétique. Ce soutien se matérialise par un appui financier à différentes actions de structuration, de développement économique et de la valorisation de la filière. Le pôle de compétitivité Cosmetic Valley est ainsi le premier cluster mondial de la parfumerie-cosmétique qui compte plusieurs centaines de projets de recherche collaboratifs (plus de 350 projets labellisés) qui représenteraient plus de 400 millions de financements régionaux, nationaux et européens (source Dev'Up). Outre ce soutien financier, la région est également présente sur des actions plus spécifiques et à tous les stades de développement de la filière. Elle a ainsi mis en place un soutien approfondi à la formation avec le lancement du campus Cosmeto-Pharma bénéficiant d'un financement État-Région, en partenariat avec l'université d'Orléans-Tours. En 2014 a été lancé « Cosmeto sciences », un programme de recherche et de formations pluriannuel appliqué à la cosmétique et financé à 100% par la Région tandis que le Beauty Hub a vu le jour en 2020. Premier accélérateur national de la filière, il a pour objectif de « faire travailler ensemble start-ups, PME, ETI, grandes entreprises et laboratoires de recherche » avec un financement 40% public et 60% privé, notamment en provenance de grands groupes. Enfin, la Région Centre-Val de Loire a misé sur l'internationalisation de sa filière parfumerie et cosmétique et a affiché sa volonté de fédérer l'écosystème européen au travers de salons comme Cosmetic 360°, la création de la Maison Internationale de la Cosmétique, le salon régional du Cosmetic Expérience Tour ou via le partage de cheffe de filât avec la Lombardie du réseau européen Go4Cosmetics.

Liste des figures

Figure 1 – Part de l’industrie dans l’emploi entre 1968 et 2017	6
Figure 2 – Évolution de l’emploi industriel en région entre 2006 et 2020.....	8
Figure 3 – Part de l’industrie dans l’emploi total (en %)	9
Figure 4 – Évolution comparée de l’emploi industriel et de l’emploi total en région Provence-Alpes-Côte d’Azur et en France métropolitaine (Base 100 en 2006).....	9
Figure 5 – Part de l’industrie dans l’emploi salarié privé en 2020	10
Figure 6 – Part des régions dans l’emploi industriel total en France	11
Figure 7 – Top 5 des régions	11
Figure 8 – Répartition sectorielle des établissements et des emplois de services à l’industrie.....	12
Figure 9 – Dénombrer les emplois industriels directs et indirects : des estimations différentes	13
Figure 10 – Évolution de l’emploi salarié industriel, par département.....	14
Figure 11 – Répartition des établissements par taille d’effectifs (en %).....	14
Figure 12 – Composition sectorielle de l’industrie.....	15
Figure 13 – Industries les plus sur-représentées et sous-représentées en région Provence-Alpes-Côte d’Azur par rapport à la France métropolitaine	16
Figure 14 – Évolution de l’emploi salarié en PACA, 2006-2020 (base 100).....	18
Figure 15 – Analyse qualitative : précisions méthodologiques	19
Figure 16 – Répartition des emplois salariés dans l’industrie navale en région Provence-Alpes-Côte d’Azur, en 2020	20
Figure 17 – Évolution des effectifs salariés du secteur de l’industrie navale (2006-2020)	21
Figure 18 – Répartition des effectifs de la filière aérospatiale selon le secteur d’activité en Provence-Alpes-Côte d’Azur en 2020	25
Figure 19 – Effectifs salariés dédiés à la filière aéronautique et spatiale par région, en 2020	26
Figure 20 – Évolution de l’emploi salarié dans l’aéronautique et le spatial entre 2006 et 2020	27
Figure 21 – L’industrie agroalimentaire par sous-secteurs	32
Figure 22 – L’industrie agroalimentaire en région.....	33
Figure 23 – L’industrie chimique par sous-secteurs en Provence-Alpes-Côte d’Azur et en France métropolitaine	37
Figure 24 – Évolution des effectifs de l’industrie pharmaceutique entre 2006 et 2020.....	38
Figure 25 – Répartition des effectifs de l’industrie pharmaceutique en 2020.....	39
Figure 26 – Effectifs salariés de l’industrie chimique traditionnelle, de la parfumerie-cosmétiques et huiles essentielles, de l’industrie pharmaceutique.....	40



Cette étude a été réalisée par le service Connaissance du territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau régional des CCI et des agences d'urbanisme.

Elle s'inscrit dans la convention partenariale « Observation des entreprises et des dynamiques économiques régionales » qui réunit, à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les principaux acteurs de l'observation et de l'analyse économique territoriale.

Fondée sur les principes de la mutualisation des données et des expertises et la production de données économiques nouvelles, cette convention partenariale s'inscrit dans une démarche d'observation territoriale et d'aide à la décision.

